

UN MILLIARD ET DEMI DE CENTIMES
PRIS PAR DES INDIVIDUS ARMÉS
**HOLD-UP SPECTACULAIRE
À LA POSTE DE
BORDJ-BADJI-MOKHTAR**

P. 4

BOUDJIMA, TIZI-OUZOU
**LE SIÈGE DE LA
MAIRIE FERMÉ
DEPUIS TROIS JOURS**

P. 9

CONSTANTINE
**NEUF BLESSÉS DANS
UNE EXPLOSION DE GAZ
DANS UN RESTAURANT**

P. 4

ISSN : 1112-7449

MIDI

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Libre

N° 1874 | Mercredi 15 mai 2013 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com



GRÈVE DE L'INTERSYNDICALE
DE LA SANTÉ

**UN TAUX DE
SUIVI DE
18%, SELON
LA TUTELLE**

P. 5

L'UNEP ET LE SNAPEST METTENT LA PRESSION SUR LE MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION

MENACES SUR LES EXAMENS



P. 3

RESSOURCES HALIEUTIQUES

**LA TRÊVE
DE LA PÊCHE
N'EST PAS
RESPECTÉE**

P. 5



APRÈS 45 JOURS DE GRÈVE AU CONSULAT
DE FRANCE À ALGER

**LE PERSONNEL
ALGÉRIEN
REPREND
LE TRAVAIL**

P. 3



9,5
km de câbles électriques en
cuivre ont été volés, depuis
le début de l'année 2013,
dans la wilaya de Médéa.

15
personnes sont mortes du
coronavirus depuis l'été
dernier en Arabie saoudite, a
annoncé dimanche le min-
istre saoudien de la Santé,
Abdallah al-Rabia.

800
millions de dinars ont été
alloués par la direction des
ressources en eau de la wilaya
de Tipasa pour le financement
d'un projet d'extension du
réseau d'assainissement.

Un tiers de la population atteinte d'hypertension artérielle

Le président de la Société algérienne d'hypertension artérielle, le professeur Ahcene Chibane, a insisté, lundi à Alger, sur la nécessité de sensibiliser la société quant aux risques d'atteinte d'hypertension artérielle (HTA). Le nombre des personnes atteintes d'HTA est en hausse en Algérie, d'où la nécessité de mettre en place des programmes de prévention urgents, a estimé le Pr Chibane, spécialiste en médecine interne à l'Etablissement public de santé (EPS) de Aïn Taya à Alger. Cette hausse est "due essentiellement à des facteurs héréditaires et environnementaux liés au mode actuel de vie notamment à la consommation excessive de produits sucrés, salés et gras, à la sédentarité et à d'autres maladies chroniques", a indiqué M. Chibane. Qualifiant cette maladie de "silencieuse" et de "dangereuse", M. Chibane a rappelé que la moitié des personnes atteintes d'HTA l'ignore, en raison de "l'absence de symptômes qui n'apparaissent qu'après la survenue de complications". Il a mis en garde contre l'obésité, notamment chez les femmes et les jeunes, car étant l'une des principales causes de cette maladie. 35% d'adultes sont



atteints d'HTA en Algérie, soit le tiers de la population, a affirmé M. Chibane, regrettant l'absence de "culture de la mesure de la tension artérielle dans notre société".

Un livre sur les droits et devoirs des détenus

La direction générale de l'administration pénitentiaire et de réinsertion du ministère de la Justice a publié, avec la collaboration de l'Association algérienne d'alphabétisation "Iqraa", un livre intitulé Mes



droits et devoirs au sein de l'établissement pénitentiaire réalisé par des experts du ministère de l'Education nationale.

Le livre tend essentiellement à informer les détenus au sein des établissements pénitentiaires de leurs droits et devoirs pendant et après la détention, a indiqué lundi la présidente de l'association "Iqraa", Aïcha Barki, lors d'une rencontre consacrée à la présentation du livre en présence d'acteurs des secteurs de la justice, de l'éducation nationale et de la Sûreté nationale. Ficelé avec l'appui du Programme des Nations unies pour le développement (Pnud), l'ouvrage est écrit dans une langue simple accompagnée d'illustrations pour que le contenu soit accessible au plus grand nombre possible de prisonniers. D'autre part, le livre dont le contenu s'inspire de la loi sur l'organisation des prisons et la réinsertion sociale des détenus de 2005, comporte une série de thèmes en rapport direct avec la vie des détenus au sein des établissements pénitentiaires.

Le vent en poupe pour les guérisseurs à Aïn Defla

De nombreuses personnes en quête de soins sollicitent les services de guérisseurs, ayant pour habitude d'étaler leur "savoir-faire", chaque vendredi, au marché hebdomadaire de Aïn Defla. Toutes les catégories sociales semblent se côtoyer en ces lieux avec comme seul dénominateur commun la recherche du remède "miracle" et l'atténuation de leurs souffrances. Les maux et douleurs se rapportant notamment au nerf sciatique, aux rhumatismes, à l'ictère, aux eczéma, aux fractures et maux de dents sont incontestablement les causes pour lesquelles ces guérisseurs sont le plus souvent sollicités. Incontestablement, le guérisseur traitant les maux dentaires et les rhumatismes est celui qui rassemble le plus de personnes. Pour d'autres, Aïn Defla a toujours eu ses guérisseurs et rebouteux qui transmettent le secret des plantes médicinales de père en fils et de mère en fille.



Daho Ould Kablia :

"La sécurité durant le mois de Ramadhan n'exige pas de mesures exceptionnelles, mais un renforcement des effectifs pour assurer la sécurité lors de ce mois marqué par une vie nocturne plus animée par rapport aux autres mois de l'année. Le risque zéro n'existe pas, mais toutes les précautions sont prises pour prévenir ce genre de risques sécuritaires, à travers notamment un travail très important en amont (renseignement, surveillance et autres moyens techniques) et les caméras de surveillance n'ont rien à avoir avec la sécurité du Ramadhan."



D
i
x
i
t

Un prisonnier russe s'évade grâce à une simple... cuillère

Un prisonnier a réussi à s'évader d'une prison russe en utilisant une simple cuillère. En effet, c'est ce qui lui aurait permis de faire un trou dans le plafond et de s'enfuir par le conduit d'aération. Sa disparition n'a été constatée qu'aux alentours de 5 h du matin. En arrivant dans la cellule, les gardiens ont pu constater qu'il manquait un prisonnier et ont immédiatement compris que le trou dans le plafond avait permis à Oleg Topalov de s'échapper. Selon les services de sécurité, il aurait creusé le trou dans le plafond à l'aide d'une cuillère. En effet, il s'agit là du seul outil autorisé dans les cellules. Ce trou formé dans le plafond l'aurait ensuite mené tout droit à un conduit d'aération. "Il s'est retrouvé sur le toit du bâtiment, contigu au mur d'enceinte principal, donc il a tout simplement sauté du toit sur le mur", explique Sergueï Tsygankov, porte-parole du service d'application des peines. L'homme, âgé de 33 ans, était en détention provisoire et partageait sa cellule avec 7 autres détenus. Accusé d'avoir tué 2 personnes et de trafic illégal d'armes, l'homme faisait partie de la mafia russe et son évasion est un vrai coup dur pour les responsables de cette prison. Une enquête pour négligence a été ouverte. Depuis 1995, il s'agit de la quatrième évasion de prisonniers. La police a affirmé avoir arrêté le lendemain Oleg Topalov. Selon les forces de l'ordre il aurait été retrouvé dans un parc et il semblerait que ce soit une blessure à la jambe, sans doute survenue lors de son évasion, qui l'ait freiné dans sa course.

Ils fêtent leurs 70 années... de mariage

Mariés très jeunes, ce couple fête aujourd'hui ses noces de platine en renouvelant leurs vœux à la mairie.

En Gironde, Anibert et Casimire Faureau sont un couple comme on en voit trop peu ces dernières années. A 90 ans passés et 70 ans après, ils sont toujours mariés et fêtent leurs noces de platine.

"Il y a 70 ans qu'on s'est dit oui, ici, au même endroit"

Ce moment particulier de leur vie, ils ont voulu le concrétiser à la mairie dans laquelle ils se sont mariés, en Gironde. "Quand on pense qu'il y a 70 ans qu'on s'est dit oui, ici, au même endroit", s'étonne le mari. Et si à l'époque, ils étaient entourés de leurs parents et amis, c'est aujourd'hui leur descendance qui est présente pour les accompagner. Et en 70 ans, ce sont déjà plusieurs générations qui se sont rassemblées autour d'Anibert et Casimire. Et que ce soit les enfants, les petits-enfants ou les arrière-petits-enfants, tous sont admiratifs du chemin parcouru par leurs aïeux.

Mais au fait, quel est le secret pour qu'un couple dure aussi longtemps ? Les petites attentions et l'instauration de petites traditions, c'est déjà un bon début. Mais le plus important dans un couple qui dure depuis 70 ans, ça doit surtout être la patience...

L'UNEP ET LE SNAPEST METTENT LA PRESSION

Menaces sur les examens

C'est le statu quo ! Le président du conseil national de l'Union nationale des professeurs de l'éducation et de la formation (UNPEF), Sadek Dziri, regrette que les résolutions issues du dernier conseil national, tenu le week-end dernier n'ont pas fait réagir le ministère de l'Education nationale de sa torpeur.

PAR SADEK BELHOCINE

« **L**e 21 mai prochain, il y aura une nouvelle réunion du conseil national », nous a indiqué hier, le syndicaliste au cours d'un bref entretien téléphonique. Il n'écarte pas la mise en œuvre de toutes les résolutions décidées à l'issue du dernier conseil national. Le ministère de l'Education nationale se voit ainsi accorder un répit de quelques jours pour «répondre favorablement aux revendications de l'UNPEF et du Snapest», a précisé Sadek Dziri. Ainsi, ils sont deux syndicats à exercer une forte pression sur le département de Baba Ahmed. Qu'en est-il exactement des revendications de ces deux syndicats ? Elles tournent autour de la révision du statut particulier et la prime de zone. Pour le premier point, le ministre de l'Education nationale, Abdelatif Baba Ahmed a exprimé la semaine dernière une fin de non-recevoir. Il a fait savoir que la révision du statut particulier, n'est pas d'actualité d'autant plus, a-t-il souligné que sa publication est récente. Abdelatif



Suite à ces menaces, quid du sort de millions d'élèves ?

Baba Ahmed a toutefois affiché sa disponibilité à prendre des dispositions concernant, notamment la promotion des enseignants. Une façon d'apaiser un tant soit peu la tension qui traverse ce secteur névralgique. Pour la prime de zone, Sadek Dziri contredit le ministre du Travail, Tayeb Louh, qui a parlé, jeudi dernier, lors d'une séance plénière de l'APN consacrée aux questions orales que la prime de zone serait calculée sur la base des nouveaux salaires des enseignants. «Cette prime ne concerne que les cadres qui exercent au Sud», a rectifié le président du conseil national de l'UNPEF. Qu'en est-il maintenant des résolutions du conseil de l'Unfep adoptées le week-end dernier et rendues publiques à travers un communiqué du syndicat. Les enseignants confisqueront des copies d'examen de leurs élèves et ne prendront pas part aux conseils de classe. De leur côté, les personnels administratifs ne participeront pas aux conseils de classes, ne délivreront pas les attestations et les certificats de scolarité et ne s'acquitteront d'aucune activité pédagogique. Encore une fois, ce sont les élèves, notamment ceux des classes d'exa-

men, Bac, BEM, qui vont faire les frais de cette grogne qui ne les concerne ni de près, ni de loin. L'UNPEF va trop loin pour tenter de faire plier le ministère de l'Education. Elle menace. Une double menace de boycott total de toutes les tâches administratives et pédagogiques. Ainsi, le corps enseignant afficherait son retrait de toutes ses missions pédagogiques. Le personnel enseignant est instruit pour ne pas prendre part aux examens et sessions de rattrapage de tous les paliers, aux rencontres d'évaluation des résultats scolaires ainsi que celles relatives aux orientations. Le staff administratif des établissements scolaires, de son côté, est appelé à boycotter toutes les missions qui lui sont dévolues notamment en cette période des examens scolaires. Il s'agit de la non-participation aux préparatifs matériels au niveau des centres d'examen, refus de remettre le matériel pédagogique nécessaire à la gestion des différents conseils et de signer les différents rapports, la non-participation aux réunions, que ce soit au niveau de l'établissement ou ailleurs, et la non-délivrance des certificats de scolarité et des attestations de travail. Le boycott

administratif touchera aussi la préparation des bulletins scolaires, l'actualisation des listes des élèves et celle des demi-pensionnaires ainsi que le dispatching des groupes. Ce sera donc la paralysie totale des établissements scolaires et une impossibilité de tenir dans ces conditions les examens officiels programmés pour cette fin d'année. Pour sa part, le conseil national des professeurs de l'enseignement secondaire et technique Elargi (Cnapest Elargi) se dit insatisfait du traitement réservé à ses revendications. Lui aussi, n'écarte pas la possibilité que soient perturbés les examens de fin d'année. «Le bureau national considère que les résultats de la rencontre sont en deçà des aspirations des enseignants. La réponse de la tutelle aux revendications n'est pas plus que des promesses et cela peut aggraver la situation d'autant plus qu'on est à l'approche des examens», lit-on dans un communiqué

Lors de sa rencontre bilatérale avec le ministre de l'Education nationale Abdelatif Baba Ahmed, Nouar Larbi, coordinateur national du Cnapest Elargi a réitéré les revendications des travailleurs qui portent sur la prime de zone, la médecine du travail, le logement et le statut particulier. Des revendications qui n'ont pas encore été satisfaites par la tutelle qui campe sur ses positions. Chaude, chaude, sera la fin de cette année scolaire bien particulière. Des grèves à répétition, les corps enseignant et administratif décidés à en découdre avec le ministère de l'Education nationale quitte à sacrifier le labeur d'une année de millions d'élèves qui n'ont pas besoin d'être perturbés plus qu'ils ne le sont.

S. B.

APRÈS 45 JOURS DE GRÈVE AU CONSULAT DE FRANCE À ALGER

Le personnel algérien reprend le travail

PAR INES AMROUDE

Après avoir mené une grève sur 45 jours, la trentaine de salariés du consulat de France en Algérie ont repris leur travail hier matin. Selon un diplomate français à Alger, n'ayant pas voulu être cité, «cette grève qui a touché à la fois l'ambassade et le consulat de manière discontinue durant toute cette période, a finalement été arrêtée».

Et pour cause, les grévistes ont, en début de semaine, trouvé un accord avec l'employeur. Selon notre interlocuteur, «un accord entre les représentants de l'administration et des représentants du personnel en grève a été trouvé, en début de semaine». Cet accord a touché plusieurs questions, relevant notamment de leurs revendications, à savoir, la grille de salaires, un aménagement des horaires de travail ainsi que le congé.

Il fera savoir que l'ambassade de France «a durant plusieurs réunions avec les contestataires fait plusieurs propositions qui ont fini par être acceptées par le personnel en grève».

Ce même diplomate a, toutefois, rassuré qu'en dépit de cette grève, plus de 10.000 dossiers de demandes de visas ont été traités, depuis la date du déclenchement de ce mouvement de contestation, le 2 avril dernier. Selon lui, «toutes les personnes recrutées localement ont un salaire qui

leur est versé en dinars algériens, y compris les Français disposant d'un contrat local». Il fera savoir également que

«tout le monde (au sein de l'ambassade, NDLR) est mobilisé pour reprendre le travail».

Par ailleurs, notre source a annoncé que s'agissant du traitement des demandes de visas, le service TLS Contact, chargé de recevoir ces demandes, qui dans le passé traitait 1.100 rendez-vous quotidiennement, passera à 1.500 rendez-vous par jour. Cette augmentation, a-t-il expliqué, intervient «grâce à un recours de vacation spéciale au niveau de ce service».

Rappelons que les grévistes, travaillant au consulat de France, ont décidé d'arrêter le travail après avoir déposé un préavis de grève devant durer seulement dix jours.

Or, ce mouvement de protestation a duré 45 jours et pénalisé, selon les déclarations des contestataires, citées dans la presse, entre 35.000 et 38.000 dossiers, qui ont été mis en attente.

Il faut savoir que parmi les principales revendications de ces contestataires, figure la question du versement des salaires en devises, c'est-à-dire en euros.

Selon eux, «la charge du travail s'agrandit et les dossiers à traiter sont de plus en plus nombreux». A cela, ajoutent-ils, «les conditions de travail qui se dégradent, l'absence de progression salariale». I. A.

SOUS LA PLUME

Statut, boycott et tutti quanti

PAR SORAYA HAKIM

Les enseignants et les personnels de l'éducation et de la formation choisissent la période des examens scolaires pour faire pression sur la tutelle pour faire aboutir leur revendications. Le bras de fer est engagé depuis quelques mois et la partie est loin d'être gagnée tant les

deux antagonistes restent sur leurs positions même si du côté du ministère on montre une certaine volonté à maintenir le dialogue. Visiblement un dialogue de sourds, une politique de fuite en avant qui a pris ses racines depuis 2008. La révision du statut est le

nœud gordien qu'aucune partie en conflit n'a pu trancher. Pis, pour la tutelle, «il n'est pas question de rouvrir le dossier du statut particulier» l'effondrement des revenus pétroliers fait peut-être craindre le pire, le ministre des Finances préconise de la rigueur dans la gestion des finances publiques. Pas question pour l'Etat d'ouvrir les tiroirs-caisses, c'est ce qui va compliquer les choses. A commencer par le boycott des tâches administratives qui vont perturber le déroulement des examens et compo-

sitions puisque les notes ne seront pas reportées sur les bulletins. Les conseils de classes seront inscrits aux abonnés absents, les listes des passages ne seront pas confectionnées. Elèves et parents sont pris en otages par l'entêtement de la tutelle à entretenir l'illusion que tout sera

réglé pour éviter une situation chaotique. Ce scénario ne date pas d'hier. L'ex-ministre de l'Education Boubekour Benbouzid était passé maître en la matière. Et c'est ce passif que traîne l'actuel ministre Baba Ahmed qui tient à corriger la copie

de son prédécesseur, en promettant des solutions palliatives. Abdellatif Baba Ahmed garde le cap sur des réformes nouvelles versions qu'il compte mettre en pratique dès la rentrée prochaine. Mais pour effectuer sa grande mue, le secteur a besoin de tous ses éléments. Un personnel aujourd'hui qui attend la satisfaction des revendications la sempiternelle révision du décret 12-240 portant statut particulier des fonctionnaires de l'éducation. Ni plus ni moins !

S. H.

UN MILLIARD ET DEMI DE CENTIMES PRIS PAR DES PERSONNES ARMÉES

Hold-up spectaculaire à la poste de Bordj Badji Mokhtar

Un hold-up spectaculaire a eu lieu vers 21h dans la soirée d'avant-hier, ciblant le bureau de poste de Bordj Badji Mokhtar, où des hommes armés, au nombre de dix et portant des cagoules ont pris d'assaut la poste avant de blesser des agents de sécurité et en prenant la fuite avec la somme d'argent estimée, par des sources sûres, à un milliard et demi de centimes.

PAR LOTFI ITOU

En effet, selon les mêmes sources, les assaillants ont réussi lors de cette attaque à s'emparer de cette somme en laissant le receveur ainsi qu'un agent de sécurité gisant dans une mare de sang, suite à des blessures graves provoquées par les assaillants lors de cette prise d'assaut. Les deux blessés, ajoutent nos sources, ont été évacués en urgence vers l'hôpital de la wilaya de Bordj Badji Mokhtar et ce, dès l'intervention des services de sécurité accompagnés par les agents de la Protection civile.

L'attaque a été exécutée en un temps record par les assaillants ce qui laisse prédire qu'ils avaient bien préparé leur coup suivant un plan bien exécuté. Toujours selon les mêmes sources, la même poste avait été déjà prise pour cible



Malgré le nombre de hold-up enregistrés dans cette région, les mesures de sécurité restent insuffisantes.

par une attaque exécutée par des inconnus voilà un an de cela. Toutefois, les responsables du bureau de poste de Bordj Badji Mokhtar n'avaient pas pris en considération les mesures sécuritaires pour faire face à d'éventuelles attaques contre la même poste ou celles implantées dans la région. Ce laisser-aller a causé, une nouvelle fois, le vol de plus d'un milliard de centimes lors de cette énième attaque armée. De leur côté, les services de sécurité ont déjà ouvert une enquête afin de faire toute la lumière sur cette affaire, d'au-

tant que plusieurs personnes seront auditionnées y compris les responsables de la poste. Ces derniers auront des explications à donner aux forces de sécurité pour leur laisser-aller dans la sécurité de la poste. Pis, la poste en question n'est même pas dotée d'un système d'alarme au cas d'une attaque et c'est-ce qui a, en conséquence, ralenti l'intervention des forces de l'ordre qui, faut-il le signaler, ont été alertées quelques petites heures après l'attaque, ce qui a facilité, également, la fuite des braqueurs avec le butin. Selon les pre-

miers résultats de l'enquête menée les braqueurs ont pu infiltrer nos frontières en provenance de la ville malienne de Khalil.

L.I.

AFFAIRE DES 23 ACCUSÉS DE DÉTOURNEMENT DE FONCIER DE L'ÉTAT

Des peines de 20 ans de prison ferme à la perpétuité requises

Le procureur général, près la cour d'Alger, a requis, hier, des peines allant de 20 ans de prison ferme à la perpétuité à l'encontre de 23 individus dont quatre anciens présidents de l'APC des Eucalyptus poursuivis pour détournement, depuis 2006, de terres agricoles appartenant à l'Etat.

Les prévenus sont accusés d'atteinte à la réserve foncière, plus particulièrement aux terres agricoles et de faux et usage de faux dans des documents administratifs

dans le cadre de l'élaboration de contrats de cession de ces terres.

Selon l'arrêt de renvoi, les faits remontent au 23 janvier 2006 lorsque des députés et membres de l'APC des Eucalyptus avaient déposé plainte pour dénoncer des faits de détournement de terres agricoles appartenant à l'Etat et de faux et usage de faux dans des documents administratifs.

Après investigations et audition des différentes parties concernées, il a été établi que plusieurs personnes avaient bénéficié

indûment de terres agricoles. Le responsable du service contentieux de l'OPGI de Dar El-Beïda a déclaré que 45.950 mètres carrés avaient été transférés en 2001 par la direction des Domaines de l'Etat au profit de l'OPGI pour la réalisation de 350 logements financés par un fonds saoudien.

Seulement 200 logements ont été réalisés en raison du manque d'espace, le reste de la superficie ayant été cédé illégalement à des personnes qui y ont érigé quatre villas sur 1.480 mètres carrés.

CONSTANTINE

Neuf blessés dans une explosion de gaz dans un restaurant

Neuf personnes travaillant, pour la plupart, dans une gargote située à Rahbat-Ledjmal, dans la vieille ville de Constantine, ont été blessées, hier matin, dans l'explosion provoquée par une fuite de gaz.

Les éléments de la Protection civile, qui sont intervenus aussitôt après la déflagration, en même temps que les services de sécurité qui ont mis en place un cordon de sécurité, ont éprouvé beaucoup de difficultés à retirer les blessés des décombres,

le sol de ce petit restaurant s'étant effondré sur la cave utilisée par le personnel comme dortoir.

Selon un ingénieur de Sonelgaz dépêché sur les lieux, "les dégâts humains auraient pu être plus importants si l'accident s'était produit à l'heure du déjeuner et si le local en question, situé dans un immeuble habité datant de la période coloniale, ne disposait pas de plusieurs ouvertures". Il a également indiqué que l'explosion est "due à une fuite et à une accumu-

lation de gaz, probablement mise en contact avec une étincelle".

Les dégâts matériels sont assez importants, les poutres et les murs ayant été fissurés. Les blessés, dont certains ont été secourus par des riverains ou des citoyens de passage, ont tous été transportés vers le Centre hospitalo-universitaire où ils reçoivent les soins nécessaires.

Les services de sûreté ont diligenté une enquête pour déterminer les circonstances exactes de cet accident.

TRIBUNAL CRIMINEL DE BOUMERDÈS

Perpétuité pour un assassinat commis en France

Le tribunal criminel près la cour de Boumerdès a condamné dans l'après-midi de lundi dernier, R. Kamel à une peine à perpétuité pour les chefs d'inculpation d'homicide volontaire avec préméditation et vol. Il est accusé d'avoir tué durant l'année 2004 un commerçant dans l'ascenseur d'un immeuble en France. L'accusé travaillait au moment des faits chez McDonalds comme agent de sécurité lorsqu'il remarqua le dénommé C. Mohamed, commerçant spécialisé dans la vente de véhicules. Un jour, il a pris la décision de lui préparer un coup afin de s'emparer de son argent alors qu'il savait que sa victime allait venir en France en provenance de sa région natale, Boumerdès, en possession d'une grosse somme d'argent. Il invita alors sa victime à lui remettre des gâteaux que sa femme leur avait préparés. Dans la nuit, la victime ne pouvant pas rallier la ville de Lille, il a été invité à passer la nuit chez l'accusé qui ne tarda pas à exécuter son plan en le tuant dans l'ascenseur d'un bâtiment situé dans la ville de Clichy dans la banlieue parisienne avant de s'enfuir avec l'argent de la victime. Le lendemain, le corps de la victime fut retrouvé et les enquêteurs français arrêteront le propriétaire du bâtiment qui leur confia que R. Kamel était l'auteur dudit meurtre car il lui avait avoué avoir l'attention de subtiliser l'argent de la victime.

L'accusé a nié les accusations tout en déclarant qu'il avait vu une fois la victime à la gare de Paris pour lui remettre des gâteaux et que depuis il ne l'avait plus revu. Le procureur de la République a requis à son encontre la peine capitale.

T. O.

RESSOURCES HALIEUTIQUES

La trêve de la pêche n'est pas respectée

Le Comité national de la pêche a appelé hier par la voix de son président, Hocine Bellout, les autorités à faire respecter le repos biologique des poissons qui s'étale du 1^{er} mai au 31 août.

PAR LARBI GRAÏNE

D'après Hocine Bellout qui s'exprimait dans une conférence de presse animée à Alger au siège national de l'Union générale des commerçants et artisans algériens (UGCAA), « on continue d'ignorer le repos biologique prescrit par la loi pour préserver la reproduction des ressources halieutiques ». Le président du Comité national de la pêche a soutenu que la production nationale de poissons ne cesse de chuter au fil des ans. Selon lui, « cette production avait atteint il y a à peine une dizaine d'années le seuil de 280.000 t/an pour passer à 72.000 t/an actuellement », rejetant les chiffres officiels qui la situent autour de 200 000 t/an. « Si on produisait la quantité dont se vantent les autorités, on n'aurait pas besoin d'importer 400.000 tonnes/an de poisson congelé » a-t-il ajouté. Selon lui « il n'y a pas raison de s'enorgueillir de la production actuelle quand

on la compare avec celle du Maroc qui produit 1,5 million de tonnes/an et celle de la Tunisie (65.000 t/an). » « A Tlemcen, on a vendu de la sardine venue du Maroc emballée dans des sacs en plastique » a-t-il déploré. Et d'ajouter « on a même importé de la sardine de Libye via la Tunisie ». Evoquant la situation générale de la pêche, Bellout a souligné la « prépondérance de l'informel ». « La plupart des professionnels ont quitté le secteur pour le céder aux adeptes de la chkra (spéculateurs). Tout ce qu'on demande c'est l'application de la loi » a-t-il ajouté. Et de soutenir « Il y a une mafia organisée qui a de gros moyens, la preuve, dans une ville comme Sétif qui n'a pas de débouchés sur la mer, vous trouverez tout ce que la côte algéroise peut produire de poissons ». Il aussi évoqué la mafia qui détient le monopole des régions du Sud. Il a dénoncé en outre l'encaissement des poissons dans des cageots en bois au lieu de ceux en plastique exigés par la réglementation en vigueur. Et



Bellout de s'interroger sur la permissivité générale qui permet à « des trafiquants de s'approvisionner en caisses en bois (faites à base d'Ecalyptus) et de les transporter sans être aucunement inquiétés sur des routes contrôlées pourtant par de nombreux barrages des forces de sécurité ». Selon Bellout « mis à part la pêcherie d'Alger qui fait usage de caisses en plastique, toutes les autres pêcheries du pays utilisent des caisses en bois ». Et de demander « à ce que les autres pêcheries suivent l'exemple de celle de la capitale ». Autre grief formulé par le conférencier : « L'usage de la dynamite pour pêcher les poissons. Si Bellout reconnaît une baisse sensible de cette pratique, néanmoins il déplore le fait qu'on continue d'y avoir recours surtout au niveau du littoral

entre Bouraroun et Cherchell », où à ses yeux il n'y a pas de contrôle. « L'usage de la dynamite est un crime économique, car l'explosion qui tue les poissons, fait disparaître ces derniers pendant 50 ans de la zone où ils ont été dynamités » a-t-il souligné. Et de préciser « la dynamite provient des carrières et du Maroc ». « Il résulte du dynamitage une baisse des poissons et une hausse des prix » a-t-il regretté. Pour sa part, Sid-Ali, fournisseur de poissons à la pêcherie d'Alger a évoqué la foulitude des marchands clandestins de poissons qui écumant la pêcherie de la capitale. « 60 camions clandestins environ viennent à la pêcherie d'Alger, leur activité annihile le rôle du mandataire et du marinier » a-t-il dénoncé.

L. G.

LA FACTURE DES IMPORTATIONS RESTE ÉLEVÉE, 1,4 MILLIARD DE DOLLARS EN 2012

La volaille coûte cher !

PAR RAYAN NASSIM

La facture des importations algériennes de maïs et de soja, principales matières premières des aliments de volaille, est restée élevée en 2012 dépassant 1,4 milliard de dollars malgré un recul des quantités importées, a indiqué, hier, à l'APS le P.-dg de l'Onab. En volume, l'Algérie a importé 3 millions de tonnes de maïs et 900.000 tonnes de soja en 2012, en légère baisse par rapport à 2011, a expliqué Lembarek Yahï, P.-dg de l'Office national de l'aliment de bétail (Onab), chargé d'importer ces matières premières. En 2011, les quantités importées étaient évaluées à plus de 3,15 millions de tonnes de maïs et 1,11 million de tonnes de soja. Mais en valeur, la facture des importations de ces deux matières est restée inchangée par rapport à 2011 à plus de 1,4 milliard de dollars en raison du renchérissement des prix sur le marché international suite à la sécheresse qui a sévi aux Etats-Unis, premier producteur et exportateur mondial. L'Algérie a importé pour 951 millions de dollars de maïs et 473 millions de dollars de soja, précise M. Yahï citant les chiffres des Douanes algériennes.

Les prix du maïs ont augmenté de plus de 30% et ceux du soja de 50% durant juin et juil-

let 2012, poussant le gouvernement algérien à supprimer, dès le mois d'août la TVA et les droits de douanes sur ces deux matières qui constituent 80% de l'aliment avicole. "Cette décision salutaire des pouvoirs publics a sauvé la filière avicole d'une crise certaine", a affirmé M. Yahï, mettant en exergue l'impact positif de cette mesure sur la dynamisation de cette activité et la hausse de la production. Les prix des viandes blanches ont nettement baissé sur le marché, le poulet étant cédé depuis quelques semaines entre 180 et 210 DA/kg contre 250 et 300 DA/kg auparavant. L'interprofession a demandé récemment aux pouvoirs publics de reconduire cette mesure fiscale pour une année supplémentaire pour permettre à l'aviculture algérienne de se consolider. Le ministre de l'Agriculture, Rachid Benaïssa, s'est dit favorable mais à condition que les professionnels fassent un effort pour structurer durablement la filière.

Vers la relance de la production locale du maïs

Pour réduire la facture des importations de maïs, certains agriculteurs ont tenté l'expérience de produire cette céréale localement, à la

faveur des facilitations accordées par les pouvoirs publics en matière d'accès au foncier notamment dans le Sud, et ce, par la voie de mise en valeur. L'Etat soutient également les équipements d'irrigation économisant l'eau jusqu'à 60%, la culture du maïs étant une grande consommatrice d'eau. Le gouvernement s'est engagé également à acheter toute la production des agriculteurs à un prix "très avantageux", à 4.500 DA/quintal, soit le double du cours international. La production nationale du maïs a atteint plus de 37.600 quintaux en 2012 contre près de 8.600 qx en 2010, année du lancement de quelques opérations pilotes, a indiqué le P.-dg de l'Onab. L'une des unités de l'Office à Djelfa a même pu assurer ses besoins en maïs par la production d'El Menéa (wilaya de Ghardaïa). Le rendement moyen à l'hectare a atteint 56 qx dans le sud du pays avec des pics de 80 qx enregistrés à El Menéa contre 22 qx avec un pic de 75 qx chez certains producteurs au Nord. Pour la campagne 2013, l'Onab, l'acheteur exclusif de cette production, a signé des conventions avec 179 agriculteurs pour 2.500 ha sur un objectif de 5.000 ha pour cette saison qui débutera en août prochain. Cette superficie est passée de 430 ha en 2010 à 830 ha en 2011. L'Onab ambitionne d'arriver à 50.000

ha à moyen terme pour peu qu'il trouve des investisseurs potentiels. "Il y a un grand engouement pour la culture du maïs", affirme M. Yahï, promettant, toutefois de régler certains problèmes liés au transport de la récolte qui se sont posés avec acuité durant la campagne précédente.

R. N.

GRÈVE DE L'INTERSYNDICALE DE LA SANTÉ

Un taux de suivi de 18%, selon la tutelle

Le taux de suivi de la grève de l'Intersyndicale de la santé, durant la journée de lundi, est estimé à 18 %, a indiqué mardi le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, dans un communiqué, qualifiant ce taux de "marginal". Le ministère a donné des "instructions fermes aux responsables des établissements publics de santé pour opposer à cette grève toutes les dispositions réglementaires prévues à l'effet d'assurer la continuité du service public et d'éviter aux usagers de certains hôpitaux d'être les otages d'éléments extrémistes et irresponsables". Réitérant sa disponibilité à un dialogue "franc et responsable" avec l'ensemble des partenaires sociaux, y compris avec la minorité syndicale en grève "illégal", le ministère a rappelé, rapporte l'APS, que "le processus de réhabilitation des différents corps particuliers de la santé s'est traduit par une amélioration sans précédent de leur statut socioprofessionnel en les situant en haut de l'échelle de la Fonction publique". Le ministère a rappelé aussi que "des avancées notables ont été enregistrées dans la prise en charge des revendications des professionnels de la santé depuis le dernier trimestre de l'année 2012". Par ailleurs, le ministère s'est félicité du comportement "responsable et digne" de la plus grande partie du personnel médical et paramédical, qui "continue à assurer sa noble tâche, sans céder à des incitations dont les motivations sont en dehors du cadre syndical et professionnel". L'Intersyndicale de la santé, englobant les praticiens de la santé publique, les spécialistes et les professeurs en paramédical, a reconduit, lundi, son mouvement de grève cyclique, pour trois autres jours, en raison de la "non prise en charge de leurs revendications" par le ministère de tutelle. L'Intersyndicale de la santé avait observé un mouvement de grève de trois jours, la semaine dernière, et a renoué avec la protestation pour réclamer la révision, à la fois, du statut particulier et du régime indemnitaire ainsi que l'ouverture du concours pour l'accès au grade du praticien chef pour les spécialistes.

I. A.

DANS CERTAINES WILAYAS DES HAUTS- PLATEAUX ET DU SUD

Plus de 50.000 piqûres de scorpion en 2012

par ines amroude

Plus de 50.000 piqûres de scorpion ont causé en 2012 le décès de 51 personnes dans les Hauts-Plateaux et du Sud, a-t-on indiqué, hier, à la direction de la prévention au ministère de la Santé. La direction de la prévention au ministère de la Santé a précisé, dans une déclaration à l'APS, que la wilaya de Biskra venait en tête des régions les plus touchées par ce fléau avec 7.500 piqûres causant le décès de 11 personnes suivie par la wilaya de M'sila avec plus de 5.600 envenimations causant le décès de 3 personnes. La wilaya d'Adrar a enregistré 5.500 piqûres provoquant le décès de 5 personnes suivie par El Oued avec plus de 5.400 et le décès de 3 personnes. En dépit des efforts déployés par les personnels de la santé publique en coordination avec les autres secteurs, les cas d'envenimation scorpionniques dans certaines wilayas des Hauts-Plateaux et du Sud demeurent élevés causant la mort de 1,4 personne sur 1.000 habitants dans ces régions. Les différentes actions de prévention menées

par le ministère pour réduire le taux de décès causés par l'envenimation scorpionnique dans certaines wilayas ont donné des résultats probants mais ce taux demeure cependant élevé au niveau national notamment chez les enfants et les personnes âgées car plus vulnérables. Le ministère a imputé la persistance des envenimations scorpionniques en général au manque de communication et de sensibilisation sur ce phénomène ainsi qu'à l'absence d'hygiène, affirmant la nécessité d'impliquer tous les secteurs et la société civile et de changer le comportement des citoyens. En matière de prévention, le ministère a appelé au renforcement des actions environnementales en améliorant l'électrification publique, en évitant le dépôt de gravats et de détritus près des habitations et en bitumant les routes dans les agglomérations urbaines. Chaque mois d'avril, le ministère organise une rencontre scientifique avec la participation de spécialistes dans les urgences médicales, la réanimation, l'anesthésie et la médecine générale au profit de 20 wilayas des Hauts-Plateaux et du Sud en proie à ce fléau. Le min-

istère met à la disposition du corps médical et paramédical des wilayas concernées des dépliants et autres affiches pour sensibiliser les citoyens sur le danger de ces envenimations et les moyens de prévention. Le ministère met à contribution les collectivités locales et le mouvement associatif pour la collecte de ces insectes dans l'environnement proche des maisons et à l'intérieur des habitations. Il veille également au développement de l'information et de la communication en direction des citoyens sur le danger de ces piqûres pour les enfants en les invitant à se présenter d'urgence aux services médicaux et à s'éloigner des méthodes thérapeutiques traditionnelles. S'agissant de la prévention, le ministère met à la disposition des médecins les sérums anti-venin sous forme d'injection et autres médicaments. Le ministère a également renforcé les structures de santé dans les régions concernées en augmentant le nombre de médecins et de paramédicaux pour une plus grande efficacité 24h/24h en les dotant des moyens de réanimation et de prise en charge des cas graves.

I. A.

SELON UNE ENQUÊTE DU FCE POUR LE MOIS D'AVRIL

Amélioration de la confiance des chefs d'entreprise

L'indice de confiance des chefs d'entreprise en Algérie s'est amélioré au mois d'avril dernier de 7 points pour atteindre 11 points par rapport au mois précédent, enregistrant ainsi son 3^e pic en 5 ans, révèle une enquête du Forum des chefs d'entreprise (FCE).

PAR LAKHDARI BRAHIM

"Avec une valeur de +11 points en avril 2013, l'indice de confiance global (toutes activités économiques confondues), s'est amélioré de 7 points par rapport au mois précédent", indique l'enquête mensuelle du FCE, rapporte l'APS. Il s'agit du troisième pic enregistré durant ces 5 dernières années, après les précédents records d'avril 2008 avec une valeur de +27 points et de celui de février 2012 avec +12 points. Le baromètre de confiance des



Réda Hamiani, président du FCE.

chefs d'entreprise, calculé sur la base de trois critères portant sur les perspectives de production, le volume des commandes et le niveau des stocks, résulte d'une comparaison avec ceux des principaux partenaires de l'Algérie, précise le FCE. La tendance haussière qui se précise depuis octobre 2012 traduit une perception "très favorable" des chefs d'entreprise quant à

l'amélioration de leur environnement économique en raison notamment des mesures prises ces derniers mois par les pouvoirs publics en faveur de l'entreprise.

Par ailleurs, les tendances observées au niveau des trois composants de l'indice de confiance global, témoignent d'une légère hausse de la production de l'entreprise avec un indice qui passe de +23 en mars à +26

en avril. Il en ressort une forte diminution des stocks sous l'effet de la vente des produits fabriqués, dont l'indice correspondant est en progression de 19 points et une stabilisation du niveau des commandes des clients, avec un indice stable.

S'agissant de l'évolution par secteurs, à l'exception de celui des services dont l'indicateur est resté au même niveau (+15) ces deux derniers mois, le dynamisme de l'activité a bénéficié d'une part aux industries dont les indices redeviennent positifs. Cette tendance s'applique essentiellement pour les industries manufacturières avec un indice de confiance en progression de 18 points en avril (contre -7 en mars), et des industries agroalimentaires qui affichent 6 points (contre-3).

Même tracé, pour le secteur du BTPH dont l'indice de confiance, même s'il était positif en mars (+7), a encore progressé de 12 points en avril avec une valeur de 19 points. Ailleurs, en Europe, la crise économique qui y sévit, s'est traduite par des indices de confiance en régression de 1 point en UE et en Allemagne, de près de 2 points en Espagne et de 5 points en France, souligne l'étude du FCE.

L. B.

EN DÉPIT DE LA HAUSSE DES PRIX

Progression de la demande de produits industriels

PAR RAYAN NASSIM

Des chefs d'entreprise des secteurs public et privé ont estimé que la demande en produits industriels fabriqués a poursuivi sa progression durant le 4^e trimestre 2012, en dépit d'une hausse des prix. Selon une enquête réalisée par l'Office national des statistiques (ONS), plus de 75% des chefs d'entreprise publiques et 60% du privé ont déclaré avoir satisfait toutes les commandes reçues. Toutefois, la majorité d'entre eux ont confirmé avoir des stocks de produits fabriqués, situation jugée "anormale" par la moitié des représentants des deux secteurs. En général, l'activité industrielle a augmenté durant le 4^e trimestre 2012 dans les deux secteurs (public et privé), après une baisse enregistrée dès le 2^e trimestre de la même année dans le secteur public, contrairement à celle du secteur privé, qui a connu une hausse durant la même période. Les résultats de l'enquête d'opinion réalisée auprès des chefs d'entreprises par l'ONS précisent qu'environ 83% des entreprises publiques ont utilisé leurs capacités de production à plus de 75% et 90% de celles du privé ont utilisé leurs capacités à plus de 50%. L'augmentation de l'activité industrielle devrait, selon l'enquête qui a touché 740 entreprises dont 340 publiques et 400 privées, se poursuivre durant les mois prochains. Les patrons des deux secteurs misent, également pour les mois prochains, sur des hausses pour la demande des produits fabriqués, des prix de vente ainsi que les effectifs et une meilleure perspective de leur trésorerie. L'enquête, qui porte sur le

type et le rythme de l'activité industrielle, révèle que le niveau d'approvisionnement en matières premières reste inférieur aux besoins exprimés, selon 30% des industriels publics enquêtés et 15% de ceux du privé. En conséquence, plus de 29% du potentiel de production du secteur public et plus de 10% de celui du privé ont enregistré des ruptures de stocks ayant causé des arrêts de travail inférieurs à 10 jours pour la majorité des entreprises concernées des deux secteurs. Sur un autre plan, près de 40% du potentiel de production du secteur public et près de 67% de celui du privé ont enregistré des pannes d'électricité ayant provoqué des arrêts de travail inférieurs à 12 jours pour la majorité des entreprises publiques. Selon l'enquête, la majorité des patrons du secteur public ont déclaré que l'approvisionnement en eau a été suffisant, alors que la moitié de ceux du privé a relevé qu'il reste insuffisant. Par ailleurs, les représentants des deux secteurs ont relevé une augmentation de la consommation d'énergie.

Niveau de qualification du personnel insuffisant

Quant aux effectifs, les industriels ont relevé une hausse qui reste plus importante selon les privés. Cette amélioration intervient suite aux nouvelles capacités de production et à la hausse du volume des commandes. Par ailleurs, la plupart des chefs d'entreprise du secteur public et près de 50% de ceux du privé ont jugé que le niveau de qualification du personnel reste "insuffisant" et plus de la

moitié des enquêtés ont déclaré, d'autre part, avoir trouvé des difficultés à recruter surtout le personnel d'encadrement et de maîtrise. Le taux d'absentéisme est supérieur à celui du trimestre précédent, selon 48% des chefs d'entreprise publique, contrairement à 44% de ceux du privé qui le déclarent inférieur par rapport à la même période de comparaison, selon l'enquête. L'état de la trésorerie des entreprises, durant le dernier trimestre 2012, est jugée "bon" selon près de 30% des gestionnaires du secteur public, et reste "normal" selon plus de 70% de ceux du secteur privé. En outre, "l'allongement des délais de recouvrement des créances, les charges élevées et le remboursement des emprunts et la rigidité des prix continuent d'influer sur la situation de la trésorerie des entreprises", avertit l'enquête. En effet, près de 24% du potentiel de production du secteur public et plus de 68% de celui du privé ont eu recours à des crédits bancaires, et près de 20% des premiers et près de 15% des seconds ont trouvé des difficultés à les contracter, relève l'office. Par ailleurs, l'enquête précise que plus de 70% du potentiel de la production (tout secteur juridique confondu) ont enregistré des pannes d'équipements, dues essentiellement à leur vétusté, aux problèmes de maintenance et enfin à la surutilisation des équipements.

Plus de 96% des chefs d'entreprise publique et près de 70% de ceux du privé ont déclaré pouvoir produire davantage en renouvelant leurs équipements et sans embauche supplémentaire du personnel.

R. N.

ACCORD ÉNERGÉTIQUE STRATÉGIQUE AVEC L'ALGÉRIE

Le Conseil européen approuve

Le Conseil européen vient d'approuver l'accord énergétique stratégique entre l'Algérie et les 27 pays de l'Union européenne qui ouvrira une nouvelle ère de coopération entre les deux partenaires, a-t-on appris mardi de source proche du dossier. L'institution européenne a donné le 15 avril dernier son feu vert aux pays de l'Union pour conclure cet accord avec l'Algérie, a indiqué cette source à l'APS. L'accord sera ensuite ratifié par le Parlement européen, et signé à Alger au plus tard avant le mois de Ramadhan, à l'occasion d'une visite du commissaire européen à l'énergie Gunther Oettinger, prévue à cet effet. Annoncé pour début 2013, la signature de l'accord a traîné du fait de la complexité des procédures de sa validation au niveau des institutions européennes, précise-t-on. Ce partenariat donnera un nouvel essor aux relations énergétiques algéro-européennes en ouvrant de nouvelles perspectives de développement en Algérie de l'énergie conventionnelle, des énergies nouvelles et renouvelables, de la pétrochimie et de la transformation des hydrocarbures en général. Il devrait également permettre

un rebond des flux des investissements dans l'énergie, tant revendiqué par l'Algérie, un transfert technologique et la mise en œuvre de projets dans les énergies conventionnelles et non conventionnelles. Fournisseur important de l'UE en énergie, l'Algérie assure à elle seule entre 13 et 15% des besoins européens en gaz. Dans cet accord, Alger a défendu un retour des investissements dans l'énergie à travers des partenariats en amont et en aval, l'Union européenne, déjà liée par de tels types d'accords avec la Russie et le Qatar, devrait sécuriser quant à elle ses approvisionnements en énergie. L'Algérie demeure l'un des rares fournisseurs fiables en énergie du continent européen, mais les relations énergétiques entre les deux partenaires n'ont pas toujours été au beau fixe, estiment des observateurs. Les entraves imposées par l'UE pour le déploiement de Sonatrach sur le marché européen ont souvent pénalisé le groupe algérien. Sonatrach avait fermement critiqué la directive de la Commission européenne qui interdit aux producteurs de l'énergie de distribuer directement leurs produits sur le marché européen. La directive de

Bruxelles de scinder les activités production, transport et distribution de l'énergie pour lutter contre des marchés d'énergie très concentrés avait suscité le mécontentement des fournisseurs traditionnels de ce continent comme l'Algérie et la Russie. Le groupe Sonatrach estime être lésé par cette mesure car ayant consenti des investissements énormes dans le transport du gaz dans l'espoir de pouvoir les amortir en intervenant dans la distribution directe de cette énergie sur le marché européen.

De plus, l'Algérie avait aussi mis sur la sellette le manque d'engouement des compagnies énergétiques européennes pour l'investissement dans l'exploration pétrolière. L'UE s'est fermement opposée à la naissance d'une industrie pétrochimique en Algérie.

Cette opposition s'est illustrée notamment par les barrières douanières qu'elle avait imposé aux engrais algériens, supprimées par la suite en 2011.

L. B.

FORUM D'ALGER "PRODUIRE ET CONSOMMER NATIONAL"

Objectif : réguler l'économie et le commerce

L'intervention de Boulenouar Hadj Tahar, porte-parole de l'Union générale des commerçants et artisans algériens (UGCAA) s'est essentiellement axée sur la situation et l'état d'avancement des activités commerciales.

PAR AMAR AOUIMER

Parrainé par le ministre de l'Industrie, de la PME et de la Promotion des investissements, le Forum d'Alger placé sous le slogan "Produisons national et consommons national" ouvert hier à l'hôtel Sheraton, a permis de cerner la problématique générale de l'évolution économique et commerciale du pays.

L'intervention de Boulenouar Hadj Tahar, porte-parole de l'Union générale des commerçants et artisans algériens (UGCAA) s'est essentiellement axée sur la situation et l'état d'avancement des activités commerciales. L'orateur a affirmé que "l'Algérie compte 1.600.000 commerçants, c'est-à-dire des producteurs algériens ayant une relation directe avec les consommateurs. Pour un commerçant, normalement, nous devrions avoir 24 citoyens, sachant que ce chiffre est minime". Car, a-t-il souligné, "les standards internationaux des pays avancés et développés montrent que 10 % de commerçants couvrent une population de 3



millions d'habitants". Pour l'intervenant, le réseau de distribution est insuffisant en Algérie proportionnellement au nombre de commerçants informels.

Il souligne que "60 % des produits vendus par les commerçants sont le fait de leur choix concernant la qualité.

L'expert en technologies de l'information et de la communication". Ahmed

Hamoui indique que "la portée de cette rencontre est considérable, car elle favorise la production nationale en consolidant la consommation locale tout en diminuant les importations de produits alimentaires, mais également en créant des emplois".

Il s'agit aussi, selon lui, "d'améliorer l'aménagement du territoire sachant que cela est tout à fait bénéfique pour l'é-

conomie nationale, et ce afin de limiter de plus en plus le commerce informel et les importations tous azimuts".

Pour lui, "produire national n'est pas une tâche facile et simple, c'est la raison pour laquelle il faut une stratégie nationale, une politique des investissements, car durant la décennie 1960-1970, nous avions une économie régulée alors qu'actuellement, il est impérieux d'avoir une économie non administrée, donc orientée et fixée par les organes de l'Etat et à laquelle participent les acteurs économiques du secteur privé".

Il s'agit d'un concept très large pour augmenter la consommation et la production nationale en ce sens que la production et la consommation de produits alimentaires sont interdépendantes. C'est-à-dire plus il y a de l'argent, plus il y a des consommateurs. "Au fur et à mesure que le commerce informel se développe, l'Etat doit réguler la distribution et la commercialisation en élevant

les capacités et la qualité de production, ainsi que la traçabilité, sachant que 33 % du commerce sont informels" a-t-il dit. Il conclura disant : "Si nous ne contrôlons rien, cela sera une catastrophe et un manque à gagner économique et c'est la santé publique qui est en jeu".

A. A.

INTERCONNEXION DES BARRAGES

Améliorer l'alimentation en eau potable

PAR RIAD EL HADI

Le ministre des Ressources en eau, Hocine Necib, a indiqué que son département œuvre activement à développer davantage l'interconnexion des barrages pour améliorer substantiellement l'alimentation des populations en eau potable.

Le ministre a affirmé, lors d'une conférence de presse animée à l'issue d'une visite de travail de deux jours dans cette wilaya, que l'interconnexion des barrages, appelée également "hydro-solidarité des territoires", mise en place de manière concrète en Algérie avec les grands transferts du barrage de Beni Haroun et le projet d'aménagement des plaines sétifiennes, sera "graduellement renforcée pour accompagner les régions aux pluviométries timides". Rappelant que l'Algérie est

placée dans la catégorie des pays "pauvres" en matière d'alimentation en eau potable, le seuil mondial étant de 1.000 m³ par habitant et par an contre 600 m³ hab/an en Algérie. Le ministre a indiqué que le plan d'action de son département "porte sur le transfert des eaux des régions bien arrosées vers d'autres zones du pays pauvres en pluviométrie". Le ministre a cité, à cet égard, l'exemple de la wilaya de Sétif qui enregistre une pluviométrie d'une moyenne annuelle de 400 mm, et qui sera alimentée à l'horizon 2015 au titre du système des grands transferts depuis des barrages situés dans les wilayas de Bejaia et de Jijel où la pluviométrie annuelle atteint les 1.500 mm. Hocine Necib a expliqué que l'Algérie "se dirige actuellement vers la mise en œuvre d'une politique de préservation, de protection et d'économie des ressources hydriques". Des campagnes de

sensibilisation ciblant les ménages, les agriculteurs et les industriels seront "prochainement lancées" pour faire mesurer la portée de cette ressource précieuse, a encore ajouté le ministre. Annonçant la prochaine organisation, en collaboration avec le ministère de l'Agriculture, d'une vaste opération de sensibilisation des agriculteurs à l'urgence de promouvoir et de généraliser le système économique du goutte-à-goutte, Necib a indiqué que "sur ce chapitre, beaucoup de choses restent à faire". Lors de sa visite dans la wilaya de Sétif, le ministre a notamment inspecté les grands travaux d'aménagement des hautes plaines sétifiennes devant permettre, à leur réception, l'alimentation en eau potable de plus d'un million d'habitants et l'irrigation de pas moins de 40.000 hectares de terres agricoles.

R. E.

UNIVERSITÉ-ANSEJ À ADRAR

Signature d'une convention de coopération

Une convention de coopération pour l'ouverture d'une "Maison de l'entrepreneuriat" à l'université d'Adrar a été signée lundi entre l'Agence nationale de soutien à l'emploi de jeunes (Ansej) et l'université Ahmed-Draïa d'Adrar.

Visant l'inculcation de l'esprit entrepreneurial en milieu étudiant, pour permettre aux promus de l'enseignement supérieur de monter leurs propres micro-projets, cette convention est l'ébauche d'un véritable partenariat entre l'université et son environnement économique, à la faveur d'actions de consulting et d'accompagnement universitaire spécialisé, a

indiqué le directeur général de l'Ansej, Mourad Zemali, en marge de la cérémonie de signature. M. Zemali a indiqué que l'université s'est "attelée à l'organisation annuelle de Portes ouvertes en direction des jeunes sur les mécanismes préconisés par l'Etat pour la création de micro-entreprises, la concrétisation de projets rentables et l'accompagnement des jeunes dans l'exécution de leurs projets".

"Plus de 95% des projets financés par le biais de l'Ansej ont donné lieu à des résultats probants", a relevé le DG de l'Ansej, ajoutant que "le financement a concerné des projets à travers l'ensemble du pays".

Le recteur de l'université d'Adrar, Amar Abbessi, a salué le choix de l'université d'Adrar pour abriter le projet de la maison de l'entrepreneuriat, estimant que l'université constitue le noyau de la société et l'intermédiaire efficace pour la réussite des projets, l'accompagnement et le suivi des jeunes promoteurs. Cette rencontre qui a regroupé des cadres de l'emploi et des enseignants universitaires a permis de passer en revue le bilan de l'Ansej d'Adrar.

Selon les statistiques fournies, l'Ansej d'Adrar a contribué, depuis sa création en 1998, au financement de 2.130 micro-entreprises.

R. E.

CONFÉRENCE INTERNATIONALE SUR LA MIGRATION DES COMPÉTENCES ET LE DÉVELOPPEMENT

Ausculter les préoccupations des jeunes

Une conférence internationale ayant pour thème "Migration des compétences et développement" s'est ouverte, lundi à Tunis, sur l'apport des jeunes émigrés au développement de la région de l'Afrique du Nord et du Moyen-Orient (Mena). Organisée à l'initiative du Fonds des Nations unies pour la population et l'Organisation de la coopération et du développement économique, la conférence examinera plusieurs questions en rapport avec la migration des jeunes et ses répercussions à l'intérieur et à l'extérieur de la région arabe. Les délégations présentes à ces travaux, de deux jours, discuteront des dispositions politiques devant être prises pour une meilleure mobilisation de ces compétences au service du développement dans les pays d'origine ou les pays d'accueil. Les mécanismes stratégiques des secteurs public et privé que ce soit dans les pays d'origine ou d'accueil susceptibles de contribuer à soutenir les compétences et le potentiel requis dans le marché du travail ont été également débattus. Les représentants des pays de la région Mena, de l'OCDE, de l'UNFPA, de la Ligue arabe, d'organisations non gouvernementales ainsi que des experts internationaux participent à cette conférence. **R. E.**

OUARGLA, FERME D'ÉLEVAGE
DE LA CREVETTE TROPICALELe projet en phase
de réalisation

Le projet de la ferme d'élevage de la crevette d'eau douce, localisé dans la commune à vocation agricole de Hassi-Benabdallah (20 km de Ouargla), est entré dans sa phase de réalisation, a-t-on appris la semaine dernière du directeur de la pêche et des ressources halieutiques de la wilaya.

Les travaux de réalisation des principales installations de cette ferme, implantée sur une surface de 10 hectares, ont été lancés récemment par la société sud-coréenne Halla, avec le concours d'entreprises algériennes privées, en plus de la désignation d'un bureau d'études local pour adapter l'étude coréenne aux normes nationales, a précisé Nadir Korichi.

Ce projet "ambitieux" est projeté dans le cadre d'un partenariat algéro-coréen, pour une enveloppe financière de 427 million DA du plan quinquennal 2010-2014 et un apport de 6 millions de dollars US de l'agence coréenne de coopération internationale (KOICA).

D'une capacité de production de 10 à 20 tonnes/an, cette ferme expérimentale, qui sera opérationnelle l'année prochaine, est composée de cinq unités, à savoir des bassins d'engraissement, des bassins d'élevage, des bassins de transformation, des unités de fabrication d'aliments et un centre de recherches techniques pour améliorer la productivité et soutenir les producteurs avec une formation continue, a-t-il expliqué.

L'objectif visé par ce projet, le second du genre avec celui de Skikda, est, selon M. Korichi, de développer l'ensemble des moyens de coordination entre les acteurs concernés, afin d'augmenter et de diversifier l'investissement dans les zones agricoles et rurales et créer de nouveaux emplois aux jeunes.

La crevette à pattes blanches ou litopenaeus vanamei, qui sera produite prochainement dans la ferme de Hassi Ben Abdallah, et dont l'origine est la côte Pacifique est de Sonora, dans le nord du Mexique, vit dans les zones tropicales à une température avoisinant les 20°, d'après les informations obtenues auprès de la Chambre régionale de la pêche et de l'aquaculture.

APS

BOUIRA, ÉRADICATION DU VIEUX BÂTI

Lancement d'une vaste opération

Plusieurs vieilles constructions ont été démolies ces derniers jours et ce, dans le cadre d'un plan visant à rénover et à embellir l'ancien centre-ville de Bouira.

PAR BOUZIANE MEHDI

Le vieux bâti, qui continue de ternir l'image de l'ancien centre-ville de Bouira, est visé par une vaste opération d'éradication, a indiqué, dimanche dernier, le président de l'Assemblée populaire communale (APC), Oulmi Hakim. Plusieurs vieilles constructions ont été démolies ces derniers jours et ce, dans le cadre d'un plan visant à rénover et à embellir l'ancien centre-ville de Bouira, a fait savoir le premier responsable de la municipalité.

"Cette opération est confrontée à des oppositions de certains propriétaires qui freinent son déroulement, en refusant qu'on détruise leurs constructions qui font l'objet de litiges d'héritage", a signalé M. Oulmi. Ce dernier a relevé, à cet égard, que "les autorités ne peuvent pas forcer ces propriétaires à rénover leurs anciennes maisons", observant que celles-ci "interviennent surtout pour sensibiliser davantage sur l'importance de cette opération afin de convaincre les récalcitrants", rapporte l'APS.

S'agissant des terrains relevant de l'Etat, "nous les avons récupérés pour construire des édifices publics modernes afin de donner un autre visage à la ville", a-t-il indiqué.

Prise en charge par la daïra de Bouira,



cette opération est inscrite depuis 2008. Elle concerne essentiellement la démolition de plus d'une dizaine d'anciens haouchs et autres vieilles constructions, dont plusieurs menacent ruine, selon M. Oulmi. L'ancien centre-ville de Bouira est connu pour la vétusté de son tissu urbain, constitué, notamment, de cités construites durant la période coloniale.

A l'Indépendance, toutes ces cités ont été occupées par des populations, venues pour certaines du monde rural et pour d'autres des régions limitrophes.

L'extension urbaine, effectuée par la suite à travers les programmes et projets décidés par les pouvoirs publics, a donné

lieu à un développement anarchique de l'urbanisation de la ville. Cette extension tentaculaire apparaît, aujourd'hui, en parfaite désharmonie avec les constructions périphériques et enlaidit le visage de la ville.

Cette situation a soulevé, ces dernières années, un vrai débat au niveau des collectivités locales et des autorités de la wilaya qui, tout en voulant améliorer le cadre de vie des citoyens, se sont tracées l'objectif de mettre fin aux habitations précaires et autres bidonvilles qui enlaidissent l'environnement et le tissu urbain.

B. M.

OUEST DU PAYS, MISE À NIVEAU DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISE

153 décisions notifiées

Au total, 153 décisions ont été notifiées en faveur des petites et moyennes entreprise (PME) dans l'ouest du pays depuis le lancement du programme national de mise à niveau, en 2011, par l'Agence nationale de développement de la PME (ANDPME) à Oran, selon son délégué régional. Pas moins de 153 décisions ont été notifiées aux PME dans la région ouest du pays pour un nombre de 700 dossiers déposés, a souligné Salah-Eddine Bouyacoub, lors d'une rencontre d'information et de sensibilisation, organisée par le bureau de wilaya d'Oran de l'Union générale des commerçants et artisans algériens (UGCAA).

Il a estimé que ce chiffre "est plutôt maigre" par rapport au potentiel existant dans la région Ouest et la wilaya d'Oran en particulier où seules 53 PME ont été sélectionnées parmi 120 ayant déposé leurs dossiers d'éligibilité au niveau du fonds

national de mise à niveau pour un programme national de mise à niveau de 20.000 PME pour la période 2010-2014.

Le même responsable a appelé les représentants des PME présents à adhérer pleinement à la réactivation de ce programme de mise à niveau, notamment pour le développement de certaines filières ciblées, à l'image de celles de production et de prestations de services (nouvelles technologies de l'information et de la communication) et leur environnement "pour pouvoir prétendre aux aides financières de ce programme dont le montant s'élève à 385 milliards DA".

"C'est un enjeu de taille pour la sauvegarde de la PME algérienne, compte tenu de la concurrence internationale qui se pointe à la faveur de l'adhésion future de l'Algérie à l'Organisation mondiale du commerce (OMC)", a-t-il déclaré.

Selon M. Bouyacoub, le plan d'action

consiste, avec l'appui, le suivi et le contrôle de l'ANDPME et du concours de l'expert, "à faire le diagnostic de la PME, à connaître ses investissements matériels et immatériels et à disposer d'un environnement économique propice". Les débats ont porté essentiellement sur les mesures pratiques à entreprendre dans le cadre de ce programme de mise à niveau pour assainir la situation des entreprises, les opportunités du marché, les attentes et l'organisation du marché, l'utilisation des NTIC, les méthodes de travail et de financement des PME qui sont éligibles au fonds.

Le directeur régional de l'ANDPME a annoncé, à l'occasion, l'ouverture d'un bureau pour recenser et aider les entreprises d'industries mécaniques certifiées pouvant éventuellement sous-traiter dans ce créneau avec l'usine de véhicules Renault de Oued Tlélat.

APS

ANNABA, CONTRATS DE TRAVAIL AIDÉ

2.700 jeunes bénéficiaires depuis 2009

Pas moins de 2.700 jeunes chômeurs ont bénéficié, à Annaba, de contrats de travail aidé (CTA) dans le cadre du soutien de l'Etat à l'emploi, a-t-on appris, la semaine dernière, en marge d'une manifestation "portes ouvertes" sur l'Agence nationale de l'emploi (Anem), organisées dans cette ville.

Les jeunes bénéficiaires ont été placés dans 800 entreprises des secteurs public et privé, adhérents à ce dispositif lancé en

juin 2009, a fait savoir un responsable de la direction locale de l'emploi, précisant que "80% de ces CTA ont été effectués avec les professions libérales".

La dynamisation de la formule des CTA reste, en revanche, "tributaire de la réaction des entreprises qui n'ont pas encore exprimé d'offres d'emploi dans ce cadre, malgré les nombreux avantages accompagnant cette formule", a-t-on indiqué.

Les "portes ouvertes", organisées au

centre des loisirs scientifiques Raïs-Salah à Annaba, ont permis aux jeunes, venus nombreux, de s'imprégner de la formule des CTA et aux représentants d'entreprises de connaître les avantages offerts par ce dispositif. Des dépliants d'information sur ce dispositif CTA ont été distribués aux visiteurs par les animateurs de la manifestation qui ont fait montre d'une grande disponibilité en répondant à tous les questionnements des jeunes visiteurs. APS

BOUDJIMA

Le siège de la mairie fermé depuis trois jours

En plus de la fermeture du siège de l'Assemblée populaire communale, les citoyens de la commune de Boudjima ont également barré la circulation au niveau de plusieurs routes, dont la route principale reliant le chef-lieu communal au chef-lieu de la wilaya de Tizi-Ouzou ainsi qu'à la daïra de Ouaguenoun.

PAR LOUNES BOUGACI

En l'absence d'une réaction de la part des autorités concernées, la situation n'est pas près de connaître son épilogue au sein de cette commune distante d'à peine 22 kilomètres de la ville de Tizi-Ouzou. Les citoyens, à travers ces actions de protestations qui ont sérieusement paralysé la commune depuis le début de semaine, revendiquent la fermeture des bars clandestins qui font également office de lieux de débauche (cabarets), comme ont tenu à nous le préciser les citoyens agglutinés encore hier matin devant le siège de la mairie. Tout a commencé samedi dernier, en fin de journée, quand des jeunes citoyens, dont les habitations sont situées non loin des lieux de débauche suscités, ont pris la décision de barrer la route principale reliant Boudjima à Tizi-Ouzou et ce, à proximité des bars en question. Des poteaux électriques, des objets de toutes sortes ont été utilisés pour barricader la route à tout passage de véhicule. Ensuite, des pneus ont été également déployés et brûlés, une façon très en vogue utilisée par les citoyens de la région pour se faire entendre quand ils ne trouvent pas de réaction à leurs doléances de la part des responsables. Durant cette soirée, tous les automobilistes en provenance de Boudjima ou qui se dirigeaient vers l'ensemble des villages de cette commune ont été contraints de rebrousser chemin afin de passer par l'autre route secondaire qui traverse le territoire de la daïra de Makouda via le village



Stita. Puis, le lendemain, l'action de protestation n'a pas cessé. Elle s'est plutôt étendue. D'autres routes ont été obstruées à la circulation, à l'instar de celle du village Isseradjène et de celle du lieu-dit Lekhmis. Les citoyens, en plus du blocage des routes, ont décidé de fermer le siège de la mairie. Les employés de cette institution ainsi que les premiers responsables, à l'instar du maire et des membres de l'assemblée élue, n'ont pas pu accéder à l'intérieur de leur bureau et ce, durant les journées de dimanche, lundi et mardi derniers. La situation était toujours tendue hier, mardi, et la colère des citoyens étaient toujours visibles sur leurs visages et dans leurs propos. Une colère exacerbée par l'absence de réaction de la part des autorités qui sont censées le faire. "Nous demandons tout simplement la fermeture de ces bars sauvages qui menacent sérieusement la sécurité de notre région", dénonce l'un des manifestants. Un autre ajoute : "Chaque nuit, nous faisons face à la même situation intenable. Ces bars atti-

rent toute sorte de délinquants. Ils font du tapage nocturne sans parler de l'atteinte aux mœurs puisque ces endroits sont aussi des lieux de débauche et servent d'abri à la prostitution."

Les concernés nous ont confié qu'ils ont, à maintes reprises, soulevé ce problème grave à qui de droit mais il n'y a jamais de réaction ni de prise en charge dudit problème. Certes, il y a environ cinq ans, lesdits bars clandestins avaient été fermés par les autorités concernées, nous dit-on, mais bien plus tard, ils ont fini par rouvrir défiant ainsi la volonté de la population. Notons que ces endroits portent atteinte à la quiétude de la population de cette commune très paisible. Des citoyens proviennent de plusieurs régions et d'autres wilayas pour y passer du temps mais en même temps, ces lieux ont été à l'origine de plusieurs actes de banditisme où même des morts avaient été déplorées il y a quelques années.

L. B.

ACCIDENTS DE LA CIRCULATION

Trois morts en une semaine

Les accidents de la circulation ont connu une hausse sensible et inquiétante ces derniers jours dans la wilaya de Tizi-Ouzou, occasionnant la mort et des blessures graves à plusieurs citoyens et citoyennes. La principale raison de ces accidents reste, bien sûr, l'excès de vitesse. Mais on déplore aussi le fait que les piétons font de plus en plus de preuve de moins de vigilance.

Une chose est sûre toutefois : la responsabilité est partagée par tous dans ce qui a tout l'air d'être un véritable danger. La wilaya de Tizi-Ouzou enregistre de plus en plus des accidents qui viennent étaler la triste liste des victimes. Avant-hier, ce sont deux fillettes qui ont été victime de l'excès de vitesse d'un chauffeur sur la très dangereuse Route nationale N° 12, reliant Tizi-Ouzou à Azazga, à proximité de Mekla. Un mort et un blessé grave, tel est le bilan de ce drame de cet accident survenu

à 16 heures au lieu-dit Tala Zaouche, commune de Mekla, trente kilomètres à l'est de Tizi-Ouzou. Le conducteur d'une voiture de marque Nissan a heurté violemment les deux fillettes âgées respectivement de quatorze et de dix ans. Alors que celle qui était âgée de quatorze ans est décédée sur le coup, la deuxième est actuellement hospitalisée dans un état très critique au centre hospitalo-universitaire Nedir-Mohamed. Rappelons que cet énième accident intervient après celui ayant eu lieu il y a cinq jours sur la même route.

Deux voitures sont entrées en collision au lieu-dit Timezguida, sur la RN 12. L'accident a fait deux morts. Avant-hier aussi, une jeune fille a été gravement percutée par une voiture en plein centre de la ville de Tizi-Ouzou. L'accident s'est produit au moment où la jeune fille a commencé à traverser la Rue Larbi-Ben M'hidi (la descente de la gare routière) quand un

véhicule qui roulait à vive allure l'a atteinte de plein fouet. Afin de sensibiliser les citoyens quant à la dangerosité du non-respect du code de la route et aussi afin de sensibiliser les piétons, la Gendarmerie nationale a initié depuis le début de semaine une campagne de sensibilisation contre les accidents de la route dans le cadre de la Semaine arabe de lutte contre la criminalité routière. "La brigade de la sécurité routière (BSR) relevant du groupement de la wilaya de Tizi-Ouzou de la gendarmerie a entamé cette campagne à partir du chef-lieu de wilaya", nous informe-t-on. Ladite campagne concernera une dizaine d'établissements scolaires. Une campagne de sensibilisation qui va concerner les quatre coins de la wilaya dans les tout prochains jours, indique-t-on.

L. B.

TIZI-OUZOU

Ouverture du Salon de l'artisanat

Pour cette nouvelle édition du Salon national de l'artisanat, abrité par la ville de Tizi-Ouzou depuis avant-hier, on enregistre la participation de pas moins de 135 exposants. Les organisateurs, dont, entre autres, l'Assemblée populaire de la wilaya (APW) ont décidé, par ailleurs, de changer le lieu où était organisée cette manifestation. Alors que durant les années précédentes, ledit salon se tenait à la salle omnisport Saïd-Tazrout de la Nouvelle-Ville, cette fois-ci, il faut plutôt aux visiteurs de se rendre carrément à l'intérieur du jardin public Mohand-Oulhadj, mitoyen du siège de la wilaya. Des dizaines de chapiteaux (80) ont été d'ailleurs implantés à l'intérieur de ce jardin très spacieux et ce, afin de servir de stands pour les expositions. C'est le wali de Tizi-Ouzou, Abdelkader Bouazghi, accompagné du président de l'Assemblée populaire de wilaya, Hocine Haroune, du représentant du ministère du Tourisme et de l'Artisanat, qui a procédé à l'inauguration de cette cinquième édition du Salon de l'artisanat qui se poursuivra jusqu'au 17 mai prochain, selon le catalogue distribué sur place à la presse ainsi qu'aux visiteurs venus des quatre coins de la wilaya de Tizi-Ouzou. Après une tournée à travers les stands, le wali a donné une brève allocution à travers laquelle il a remercié l'ensemble des organisateurs et des participants du salon avant de céder la parole au président de l'APW qui a, à son tour, souhaité la bienvenue à l'assistance en remerciant tous les intervenants ayant participé à la tenue et au sponsor du salon. Notons qu'au total, 38 wilayas sont représentées à ce salon qui connaît une grande affluence de la part du public. Lors de la première journée et juste après la cérémonie d'ouverture officielle, il a été donné lieu à un couscous géant préparé par la maison du couscous du village Hellil de la région de Frikat dans la daïra de Drâa El-Mizan. Plus de 10.000 assiettes ont été servies à l'occasion de ce couscous géant qui a permis, il faut le dire, d'agrémente le coup d'envoi de ce salon de l'artisanat qui a été organisé sous l'égide du ministère du Tourisme et de la Chambre de l'artisanat et des métiers de la wilaya de Tizi-Ouzou.

Les visiteurs, en se baladant à travers les allées du salon, peuvent découvrir la diversité et la richesse de l'artisanat algérien en matière de dinanderie, de tapis, bijoux traditionnels, robes traditionnelles des différentes régions du pays, les gâteaux traditionnels, les produits de l'artisanat, etc. "L'objectif principal de ce salon de l'artisanat consiste à contribuer à la relance de l'économie locale et à la mise en valeur des compétences de jeunes talents en leur donnant une chance d'émerger et de faire connaître leur produits et savoir-faire", a souligné l'un des initiateurs du salon.

L. B.

TROUBLES AU NIGERIA

Boko Haram revendique deux attaques

Le chef présumé du groupe islamiste nigérian Boko Haram a revendiqué deux récentes attaques dans le nord-est du Nigeria, dans une vidéo reçue lundi par l'AFP, présentant également des femmes et des enfants africains comme des otages. Auparavant, Boko Haram ne s'était jamais vanté de détenir des femmes et enfants, mais il avait déjà posé des conditions pour la libération de la famille des sept Français - dont quatre enfants - enlevés en février à proximité de la frontière camerounaise et libérés le mois dernier. Le groupe revendique également l'attaque du 16 avril contre la localité de Baga sur les rives du lac Tchad, suivie d'une violente répression par l'armée, ayant fait au total 187 morts. Les militaires nigériens ont été accusés par des organisations non gouvernementales et des témoins d'avoir causé un grand nombre de morts dans les violences de Baga, en mettant délibérément le feu à des milliers d'habitations qui ont été détruites.

Les militaires ont plusieurs fois démenti les accusations d'exactions, affirmant que seules 37 personnes avaient été tuées dans les violences de Baga, dont 30 islamistes présumés, alors que la Croix-Rouge a fait état de quelque 200 morts. Au bout de sept minutes de cette vidéo qui en compte douze, l'écran se divise en deux, montrant à gauche le chef présumé de Boko Haram et sur la droite, un groupe comptant une dizaine de femmes et d'enfants noirs.

A Bama (est du Nigeria), selon l'armée, des raids simultanés avaient été menés par environ 200 hommes lourdement armés de Boko Haram, arrivés en ville à bord d'un bus et de six voitures 4X4. Les insurgés avaient tué 55 personnes, dont 22 policiers, deux soldats, et 14 gardiens de prison, avant de libérer 105 prisonniers, et saccagé des bâtiments gouvernementaux, un poste de police et une école primaire.

Le Nigeria fait face, notamment, à une insurrection du groupe islamiste Boko Haram, très active dans le nord et le centre du pays, ainsi qu'à des actes de piratage au large de ses côtes et d'enlèvements divers, notamment d'étrangers.

TCHAD, RAPPEL PROGRESSIF DES SOLDATS COMBATTANT AU MALI

Une partie des troupes regagne N'Djamena

Des soldats tchadiens, qui combattaient les groupes terroristes dans le nord du Mali, ont regagné lundi leur pays, ont rapporté des médias.

Quelque 700 soldats et 400 véhicules blindés ont défilé dans la capitale, N'Djamena. Le Tchad ayant entamé un retrait progressif de ses 2.000 soldats engagés au Mali.

"Le peuple tchadien vous rend hommage (...). Les valeurs de paix et de démocratie que vous incarnez et défendez ont triomphé sur l'obscurantisme", a déclaré le président, Idriss Déby Itno, annonçant que "cette journée (le 13 mai) serait désormais consacrée journée de recueillement et de reconnaissance" en mémoire des martyrs. "Les Forces armées tchadiennes d'intervention au Mali (Fatim) ont permis au Mali de retrouver sa souveraineté et son intégrité territoriale, ils ont donné au Mali les raisons d'espérer, les Maliens pourront désormais préparer les élections libres et démocratiques", a-t-il ajouté.

Le Tchad avait envoyé en début de l'année un contingent de 2.000 hommes pour soutenir les forces françaises qui venaient de lancer une offensive aérienne contre les groupes terroristes qui avaient envahi le nord du Mali.

Une trentaine de soldats tchadiens ont trouvé la mort au cours de ces combats.

APS

LIBYE, ATTENTAT À BENGHAZI

Trois morts dans l'explosion d'une voiture piégée

Un seul cadavre est arrivé entier à la morgue, ce qui rend difficile l'estimation exacte du nombre de tués, a précisé un médecin interrogé par Reuters.

Au moins 3 personnes ont été tuées et 17 autres blessées lundi dans un attentat à la voiture piégée devant un hôpital de Benghazi, dans une zone très fréquentée de cette grande ville de l'est libyen, ont déclaré des témoins.

Un seul cadavre est arrivé entier à la morgue, ce qui rend difficile l'estimation exacte du nombre de tués, a précisé un médecin interrogé par Reuters. Un autre médecin a fait état de 3 morts confirmés, dont un enfant, et de 17 blessés.

"J'ai vu des gens courir, certains ramassant des morceaux de corps. L'odeur de poudre a envahi la zone", a indiqué, par ailleurs, un témoin à Reuters.

Une foule en colère de plusieurs centaines de personnes s'est rassemblée sur les lieux de l'explosion, qui a endommagé une dizaine de véhicules et fait voler en éclats les vitres des bâtiments aux alentours.

Les manifestants ont accusé des groupes armés et réclamé leur bannissement de Benghazi, capitale de la Cyrénaïque et berceau en février 2011 du soulèvement ayant abouti à l'assassinat de Mouammar



Kadhafi.

Le pouvoir intérimaire, mis en place après la chute du précédent régime, peine à imposer son autorité face aux nombreux mouvements armés issus de cette révolution.

"C'est la chair de nos fils, voilà ce que les milices nous apportent", s'est indigné un participant à la manifestation sponta-

née sur les lieux de l'attentat de lundi.

"Tout ce dont nous avons besoin ici, c'est de la police et de l'armée."

Deux commissariats de Benghazi ont été visés par des attentats à la bombe vendredi, puis encore deux autres dimanche.

Agence

CORONAVIRUS DANS L'EST DE L'ARABIE SAOUDITE

Panique au sein de la population !



La panique a commencé à gagner, lundi, les habitants de la région est de l'Arabie saoudite où ont été recensés la majorité des cas de Coronavirus proche du Sras, tandis qu'en France le pronostic vital des deux malades était engagé.

De nombreux Saoudiens se sont présentés aux services d'urgence des hôpitaux

de la région d'Al-Ahsa, dans l'est du royaume, au moindre signe de fièvre, rapporte une agence française de presse. Tous les cas admis dans les hôpitaux de la région sont placés en isolement médical, selon les autorités.

Le ministre de la Santé, Abdallah Al-Rabia, a annoncé, dimanche, que 15 per-

sonnes étaient mortes du Coronavirus proche du Sras depuis l'été dernier dans le royaume, sur un total de 24 cas d'infection en Arabie saoudite.

Parmi eux, treize cas ont été recensés à l'hôpital du roi Fahd, dans la région d'Al-Ahsa, dans l'est du royaume où se concentre la minorité chiite.

Au nombre des morts dans cette région figure une fillette de neuf ans, arrivée à l'hôpital avec une forte fièvre et décédée quelques heures plus tard. Une autre victime est un jeune homme paralysé de 21 ans, Haidar Ghanem.

Le ministre de la Santé a fait état, dimanche dernier, de trois autres cas suspects en Arabie saoudite.

Le directeur général adjoint de l'OMS pour les affaires de sécurité sanitaire et d'environnement, Keiji Fukuda, a quitté, lundi, le royaume après avoir effectué une visite à la demande de Ryad pour "aider à évaluer la situation et apporter des orientations et des recommandations" face au virus.

R. I./Agence

YEMEN

Un Suisse enlevé dans le Sud

Un ressortissant suisse a été enlevé au Yémen par des membres d'une tribu dans la province méridionale d'Abyan, a-t-on appris, lundi, de source proche des services de sécurité yéménites.

Le citoyen suisse, qui travaille pour la

Croix-Rouge, a été extrait de force de son véhicule à Jar, a-t-on précisé de même source.

"Les membres de la tribu n'ont pour l'instant déposé aucune demande de rançon", a ajouté cette source.

Les enlèvements d'Occidentaux sont relativement monnaie courante au Yémen et sont, pour la plupart, l'œuvre de militants d'Al Qaïda ou de tribus en désaccord avec le pouvoir central.

Agence

KARIM, CLANDESTIN EN FRANCE

"Je veux avertir les jeunes qui rêvent d'Europe"

Sept tentatives pour rejoindre l'Europe, quatre expulsions : Karim Bahri, Tunisien, raconte son périple afin d'alerter les Maghrébins qui rêvent d'ailleurs. Douddoune noire, jean et cheveux gominés, Karim Bahri est un jeune homme timide. Mais quand il prend la parole pour raconter son histoire, son regard en dit long sur les épreuves traversées.

En Tunisie, où il est né, en France, qui refuse depuis toujours de l'accueillir, et lors de ses nombreux voyages en mer pour aller de l'une à l'autre.

Lorsqu'il s'est fait arrêter pour la première fois en Italie, Karim Bahri n'a pas donné son vrai nom aux autorités. Il a eu peur d'être accusé du vol du bateau de pêche qui lui a permis de fuir la Tunisie avec deux amis. Il avait 12 ans. C'était son premier voyage.

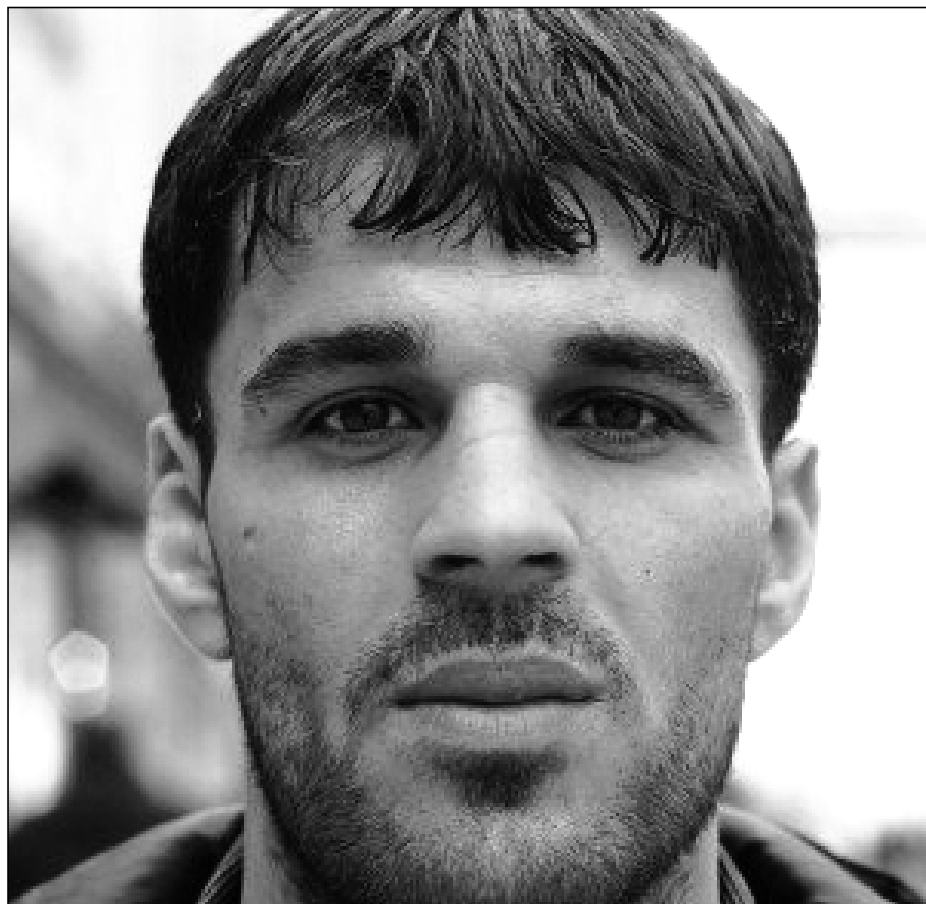
"Avertir les jeunes qui rêvent d'Europe"

Aujourd'hui, à 35 ans, il est toujours menacé d'expulsion. Mais il n'a plus peur de dévoiler son identité car il veut servir d'exemple. Désormais, il veut se battre pour "avertir les jeunes qui rêvent d'Europe" et leur éviter de devenir des "haragas" (ce mot originaire de l'arabe désigne ceux "qui brûlent" les papiers d'identité), ces migrants clandestins qui prennent la mer depuis l'Afrique du Nord sur des bateaux de pêche pour venir s'installer en Europe, en passant le plus souvent par l'Espagne ou l'île de Lampedusa.

Originaire d'un village de pêcheurs de Bizerte, à la pointe nord de la Tunisie, Karim a toujours su que sa vie était ailleurs, qu'il ne la passerait pas "à jouer au rami et à boire de la bière dans les cafés". Enfant, lorsqu'il sortait sa barque pour ramener du poisson, il rêvait déjà de voyages et d'aventures. Comme d'autres, il s'est laissé influencer par "les frimeurs, ces jeunes qui reviennent au bled, roulent dans leurs belles voitures avec la musique à fond", et qui, en réalité, vivent dans une misère noire en France. "Ils doivent revendre leurs vêtements pour se payer le retour", décrit-il, amer.

"Si on meurt, tant pis"

Mais lorsqu'il prend la décision de partir en 1990, alors qu'il est encore un petit garçon, la peur de mourir ne suffit pas à l'arrêter. D'ailleurs, avant chaque traversée, il se répète toujours la même phrase : "Si on meurt, tant pis. Si on arrive, tant mieux." Aujourd'hui, il s'estime chanceux de ne pas avoir fait partie de la centaine d'enfants de son village qui ont péri en tentant, comme lui, de traverser l'océan. Sur ses sept tentatives pour rejoindre l'Europe, quatre ont réussi. Lors de la première, il met le cap sur Mazzara, en Sicile, dans un bateau volé. Mais la boussole se casse et il accoste à Tripani, où il se fait directement arrêter par les carabinieri siciliens, jugé puis expulsé. Lors de la deuxième tentative, son bateau tombe en panne et il passe huit jours à dériver en pleine mer avec 27 autres haragas. Il survit en buvant l'eau du circuit de refroidissement du moteur hors-bord en cachette. Puis il décide de partager sa source avec les autres membres de l'équipage, ne supportant pas de les voir agoniser. Il parvient à joindre les autorités tunisiennes avec son portable. Les policiers lui



expliquent qu'ils ont trop de problèmes à terre pour s'occuper d'eux. Il appelle alors l'armée, qui refuse également d'entamer des recherches. Malgré les problèmes de réseau, il arrive à joindre Virginie Lydie, écrivaine rencontrée dans un centre de rétention et qui l'a aidé à mettre en forme son histoire, publiée un peu plus tard. Croyant qu'ils se trouvent près du cap Bon, elle alerte la Marine nationale qui prévient les autorités italiennes. Elle reste en contact avec le bateau et continue de fournir des informations à l'armée. "Grâce aux descriptions de Karim, on a pu savoir qu'ils étaient encore en Tunisie", explique-t-elle. Les Italiens demandent alors une autorisation de survol à l'armée tunisienne, avant de leur envoyer les coordonnées du bateau. Sauvés !

Des centaines d'heures de garde à vue

Une autre fois, juste avant le départ, il tombe à l'eau en chargeant un bidon d'essence. Il passe chez lui pour se changer et rate finalement le départ. Une chance : il voit revenir quelques jours plus tard les quinze cercueils des membres de l'équipage.

En France, où il a passé la majeure partie de sa vie, Karim a fait des centaines d'heures de garde à vue, connu les expulsions, la vie dans la rue. Perplexe, il raconte : "Un jour, je dormais dans une carcasse de voiture brûlée. La police m'a arrêté pour tentative de vol. J'ai fait trois mois de prison."

En prison, où il a été une autre fois condamné à dix-huit mois pour avoir refusé de respecter une obligation de quitter le territoire (OQTF), il découvre la solitude, la maltraitance et le harcèlement. A la mai-

publié sous le pseudonyme de Mehdi Sayed, nom qu'un interprète lui avait prêté lors de sa première arrestation en Italie. Il l'a rédigé avec le peu de français qu'il connaissait pour "sensibiliser les Français sur les clandestins".

Malgré l'errance, malgré la France d'en dessous où il survit, il n'a jamais été question de retour au pays :

"Lors de ma dernière expulsion en août 2009, 50 personnes m'ont entouré quand je suis revenu au village. C'était tous mes cousins mais je ne les connaissais pas. Ils se sont moqués de moi comme on se moque de tous les expulsés."

En France, il a donné la vie deux fois et a fait reconnaître son droit de visite sur le plus jeune de ses enfants. Il est en train d'essayer de renouer le contact avec le premier qu'il a perdu de vue après sa dernière expulsion et qui vit aujourd'hui à Cannes avec sa mère.

Le zèle des préfetures

Aujourd'hui, Karim est toujours sous la menace d'une expulsion. Son avocate, maître Maktouf, qui défend de nombreux Tunisiens de Lampedusa, tente de régulariser sa situation.

Elle considère que "le cas de Karim entre parfaitement dans le cadre de la circulaire Valls, qui prévoit les régularisations au cas par cas". Mais elle déplore "le zèle des préfetures qui demandent de nombreux documents qui ne sont pas réclamés par le texte".

En attendant, Karim continue la mission qu'il s'est fixée : "Je veux montrer qu'il ne faut pas risquer sa vie pour faire des allers-retours. Les jeunes doivent faire des études."

Il va jusqu'à filmer des gens qui dorment par terre pour les montrer en Tunisie. Une preuve nécessaire, car là-bas, "personne ne peut croire que des Français dorment dehors ou mangent dans les poubelles."

"On se moque de tous les expulsés"

Pendant sa détention, il a écrit un livre,



ALLAITEMENT MATERNEL

Des vertus pour la santé de la mère et de l'enfant

Aujourd'hui, la majorité des bébés sont nourris au biberon. Certaines femmes trouvent plus pratique cette méthode. D'autres n'ont tout simplement pas envie d'allaiter. Pourtant, l'allaitement fait un timide retour depuis quelques années.

La place actuelle de l'allaitement maternel

Aujourd'hui, l'allaitement maternel en Europe constitue une sorte d'exploit si l'on se réfère aux conditions d'environnement habituelles, socio-économiques et familiales en particulier. Pendant des siècles, l'allaitement maternel a été le seul moyen de nourrir les enfants même si parfois des mères ont choisi d'engager les services d'une nourrice. Soudainement, en l'espace d'une génération, on est passé du sein au biberon et depuis un demi-siècle, la fréquence et la durée de l'allaitement maternel ont diminué rapidement. Les raisons en sont multiples. La sécurité croissante donnée par les laits modernes, la propagande commerciale sur les laits industriels, l'apparente facilité offerte par ces produits, le malheureux terme de *"maternisé"* donné un temps par la loi aux laits infantiles, la notion mal comprise de libération de la femme comptent parmi les causes les plus importantes. On doit ajouter à cela une certaine méconnaissance des problèmes de l'allaitement de la part des médecins par carence d'enseignement dans les facultés.

Retour en force de l'allaitement

Depuis quelques années, on assiste à un retour en force de l'allaitement maternel aux Etats-Unis et dans les pays nordiques, dont le mouvement se fait sentir en France. En 1992, la moyenne pour 80% des naissances était de 45,2% d'allaitement à la sortie de maternité. C'est dans l'ouest de l'Hexagone qu'on retrouve les chiffres les plus bas, contre 60% à Paris. 30% des jeunes mères continuent d'allaiter



après 1 mois et seules 5 à 10% persistent après 2 mois. En Norvège ou en Suède, 98% des mères allaient à la sortie de maternité.

Manque de conseils et d'encouragements

La majorité des jeunes mères désirent allaiter mais certaines résistances sont difficiles à vaincre et les échecs sont très fréquents. L'ignorance de beaucoup de jeunes femmes est flagrante.

Le manque de conseils et d'encouragements pendant la grossesse est habituel. De plus, dans la plupart des maternités, force est de constater un manque d'enthousiasme patent de la part du personnel de santé. Sous le prétexte mal compris qu'il ne faut pas obtenir de force le consentement de la mère, on omet de la renseigner et de parler ouvertement avec elle. Il est vrai, pour leur décharge, que lorsque les sages-femmes et les auxiliaires en trop petit nombre sont débordées, l'allaitement

artificiel s'adapte mieux à la routine de la biberonnerie que l'enseignement de l'allaitement au sein, qui exige patience et disponibilité.

Trop d'anxiété ?

L'insuccès de l'allaitement au sein est surtout dû au manque de conviction, à l'anxiété et aux nombreuses occupations des femmes modernes, toutes choses qui interfèrent avec l'élément psycho-somatique de l'évacuation et du réflexe d'éjection du lait. On aboutit alors au cercle vicieux d'une montée insuffisante de lait, d'un nourrisson furieux qui a faim et d'une mère traumatisée et angoissée qui n'a pas assez de lait. On peut regretter que la trop courte durée du repos post-natal, l'absence de crèches et de pièces de repos sur les lieux du travail, la mauvaise reconnaissance sociale soient d'importants freins au développement de l'allaitement maternel en France. Une préparation éducative bien conduite dès l'école (cours de sciences naturelles, d'éducation sexuelle, etc.), une prise en charge pendant la grossesse (cours psychoprophylactique...), la présence d'une équipe médicale et para-médicale motivée dans les maternités pourraient éviter bien des échecs. Aux Etats-Unis, s'est créée en 1956 la Leche League dont les animatrices bénévoles font la promotion de l'allaitement maternel. Cette Ligue de l'allaitement maternel qui se compose de nos jours de 18.000 monitrices réparties à travers 4.000 groupes et 45 pays est représentée en France où existe également une autre association plus récente dont le but est d'aider les jeunes mères désirant allaiter.

Allaitement et régime



Il est fréquent d'entendre dire que l'allaitement favorise la perte de poids après l'accouchement, qu'en est-il et comment faire pour y arriver ?

Une perte de poids progressive

L'allaitement permet une perte de poids progressive si la maman a une alimentation normale équilibrée. Comme lors de la grossesse, il ne faut pas « manger pour deux » mais manger en écoutant sa faim et ses besoins. En mangeant de façon équilibrée, l'organisme puise dans ses réserves pour assurer la production de lait. C'est d'ailleurs en prévision de l'allaitement que le corps stocke une partie des kilos pris lors de la grossesse. La production de lait demande un effort énergétique non négligeable à l'organisme. Des études ont montré que les femmes allaitant leur bébé retrouvent plus facilement leur poids de forme par rapport aux femmes qui n'ont pas allaité. Eviter une perte de poids sévère les premiers mois Il n'est pas recommandé de faire un régime sévère ni de reprendre une activité physique intensive durant les deux premiers mois qui suivent l'accouchement. En effet, le corps a besoin de reprendre des forces et de se recharger en éléments nutritifs. Ces premières semaines sont également riches en émotions, et la mise en place de la relation maman-bébé nécessite un temps d'adaptation. Le moment de penser à une perte de poids viendra plus tard, elle sera d'autant plus facile qu'elle aura été déclenchée par l'allaitement. Un régime sous surveillance Lorsqu'on allaite, il n'est pas recommandé d'avoir un régime alimentaire apportant moins de 1 800 calories/jour. Durant cette période particulièrement sensible aux carences, il n'est pas conseillé de faire de régime tout seul. Il est souhaitable de se faire aider par un professionnel (nutritionniste) pour éviter les déficits en nutriments essentiels aussi bien pour le bébé que pour la maman ! Pour accélérer la perte de poids lors de l'allaitement, il est possible de reprendre une activité physique douce type marche, en veillant à porter un soutien-gorge adapté qui soutient la poitrine sans la comprimer.

Incidents de parcours

L'allaitement est une belle aventure qui permet un contact privilégié avec l'enfant mais il peut parfois être perturbé par des incidents de parcours. Le terme d'accidents de parcours est plus approprié que celui de problèmes, car ils sont souvent évitables et l'allaitement peut pratiquement toujours être continué (sauf cas exceptionnel d'abcès du sein).

Les différents types de problèmes

Les principaux problèmes qui peuvent être rencontrés au cours de l'allaitement maternel sont :
- les crevasses : fissures cutanées du mamelon et/ou de l'aréole,
- l'engorgement : congestion du sein secondaire à une excrétion insuffisante du lait,
- la lymphangite : réaction inflammatoire secondaire à une agression traumatique ou infectieuse du système lymphatique.

Que faire en cas de problème lors de l'allaitement ?

Lorsqu'on allaite et que l'on présente une complication (crevasses, engorgement, lymphangite...), il faut soit demander son avis à son pharmacien ou son médecin, soit consulter pour examen et traitement.

Tabagisme et allaitement

Le bébé allaité par une mère fumeuse est exposé à la nicotine qui passe dans le lait. La nicotine absorbée par l'organisme maternel est retrouvée dans le lait.

Sa concentration dépend :

- du nombre de cigarettes fumées ;
- de la manière de fumer, avec ou sans inhalation ;
- du temps écoulé entre la dernière cigarette et la tétée. A doses faibles, la nicotine du lait peut induire une agitation chez le nourrisson. Il a également été montré que les coliques sont deux fois plus fréquentes chez le bébé de mère fumeuse. A concentration élevée, la nicotine du lait peut entraîner l'apparition de véritables signes " d'intoxication " chez l'enfant :
- tachycardie, pâleur ;
- vomissements, diarrhée ;
- hyper-agitation ou somnolence.

Cinétique de la nicotine

Après inhalation, le pic sanguin de nicotine est atteint en 5 à 10 minutes. Dans le lait, la demi-vie de la nicotine est de 60 à 90 minutes. Cela signifie qu'il faut près de 8 heures pour qu'elle soit totalement éliminée.

La consommation maternelle de tabac a un impact négatif sur la lactation La nicotine :

- entraîne une diminution du taux de base de la prolactine, sans modification des pics au moment des tétées ;
- inhibe l'effet de l'ocytocine, par décharge d'adrénaline, ce qui diminue le réflexe d'éjection du lait au moment des tétées. Le volume de lait produit est significativement plus faible.

Le bébé est aussi exposé aux effets nocifs du tabagisme passif

On retrouve des taux élevés des métabolites de la nicotine dans les urines des bébés nourris au biberon dans un environnement de fumeurs. La fumée de l'air ambiant est plus dangereuse pour le bébé que la nicotine qu'il absorbe avec le lait maternel ; le tabagisme passif augmente :
- le risque de maladies ORL et broncho-pulmonaires, notamment d'infections, de bronchiolites et d'asthme ;
- le risque de mort subite. Tabagisme passif : il n'y a pas que la mère, il y a aussi l'entourage
Comme la mère, l'entourage a lui aussi besoin d'être



conseillé ! Il est utile de l'informer sur les conséquences du tabagisme passif pour le bébé et sur les principales mesures à respecter pour le protéger. L'idéal est d'aider à l'arrêt du tabac L'allaitement crée un contexte favorable à cette démarche ; la mère bénéficie en effet :

- de l'effet apaisant des hormones de la lactation ;
- de l'épanouissement que lui procure la relation avec son enfant.

Pour l'arrêt du tabac, la mère doit être soutenue, et non pas culpabilisée. Il convient pour cela :

- de l'informer sur les conséquences du tabagisme ;
- de reconnaître la difficulté du sevrage ;
- de valoriser ses capacités.

Si le sevrage n'est pas envisageable, mieux vaut allaiter que de ne pas allaiter. L'Académie américaine de pédiatrie considère qu'il est possible que *"tabagisme et allaitement sont moins délétères que tabagisme et allaitement au lait artificiel"*. En effet :

- le bébé d'une mère fumeuse peut avoir souffert in utero d'une insuffisance placentaire : il a dans ce cas particulièrement besoin du lait maternel, pour ses

qualités nutritionnelles et sa richesse en facteurs de croissance et de défense anti-infectieuse ;
- le bébé d'une mère fumeuse non allaité peut présenter très rapidement après la naissance des manifestations de sevrage (agitation et pleurs) ;
- les coliques et les maladies respiratoires sont moins fréquentes chez les enfants de mères fumeuses allaités que chez ceux nourris au lait artificiel ;
- le lait maternel aide le bébé à combattre les risques infectieux liés à l'exposition tabagique ;
- l'allaitement diminue le risque de mort subite induit par le tabac. Plusieurs conseils sont à suivre pour atténuer les effets nocifs du tabac
- Ne jamais fumer en présence de l'enfant ;
- Fumer à l'extérieur de la maison ;
- Aérer systématiquement les pièces dans lesquelles des personnes ont fumé ;
- Ne pas fumer dans un espace confiné, notamment en voiture ;
- Eviter d'inhaler profondément la fumée ;
- Diminuer au maximum le nombre de cigarettes quotidiennes.

Auteur : Dr Marie Thirion

Un lait adapté aux besoins de bébé

Le lait maternel est adapté aux besoins évolutifs du bébé. Il couvre tous les besoins essentiels du nourrisson jusqu'à l'âge de 4 mois. Le lait maternel est riche en vitamines, en sels minéraux et de composition idéale en protéines, lipides et glucides. Il apporte à l'enfant une protection anti-infectieuse très efficace et diminue les risques d'allergie.

L'allaitement maternel présente de nombreux avantages :

- **Sécuritaire** : l'allaitement maternel est sécuritaire : pas de problème de conservation ! Le lait maternel est un produit naturellement stérile. Par contre, comme beaucoup d'éléments passent dans le lait, la maman doit éviter tous les excitants (théine, caféine) et proscrire alcool et tabac. Voir alimentation allaitement
- **A la bonne température** : il est en plus toujours à la bonne température : celle du corps humain ! C'est la température idéale pour une meilleure digestibilité. Pas de problème de lait trop chaud avec l'allaitement maternel !
- **Un moment privilégié** : l'allaitement maternel permet des contacts privilégiés entre la maman et le bébé. Le contact peau à peau lors des tétées crée des moments d'intimité, renforce les liens affectifs et favorise l'épanouissement psychologique et sensoriel du nourrisson. Economique : contrairement à l'alimentation avec

des laits infantiles, l'allaitement maternel demande peu de frais.

- **Toujours prêt** : le lait maternel a l'énorme avantage pour le bébé d'être toujours prêt ! Pas de temps d'attente ni pour la préparation ni pour le chauffage et cela quelque soit l'endroit où l'on se trouve... Toutefois, si l'allaitement maternel est plus économique que l'achat d'un lait maternisé, il faut que la mère se nourrisse elle-même assez, et d'aliments de qualité. De même, le lait est toujours prêt dans la mesure où la mère en produit assez, ce qui n'est pas toujours le cas. **À noter** : il est difficile, pour une femme, d'admettre qu'elle n'a pas assez de lait pour son enfant. Pourtant, ce peut être le cas, notamment quand l'enfant a quelques mois et de plus gros besoins qu'à la naissance. La capacité à produire du lait en quantité suffisante dépend de la nature de chaque personne : certaines femmes en ont trop, d'autres trop peu. Il ne faut surtout pas s'en complexer, mais accepter son corps pour être disponible à son enfant. Pour que l'allaitement maternel se passe bien, il est nécessaire que la maman et le bébé soient correctement et confortablement installés dans un environnement calme.

Une tétée se déroule en plusieurs étapes

Au début, le bébé prend le sein et commence à téter pour boire le lait contenu dans les sinus rétro-orbitaires ; ensuite, il existe un court temps de latence

avant que le lait ne se fabrique (l'information est secondaire à la sécrétion d'hormones déclenchée par la succion du bébé). Lorsque le lait se fabrique, les fibres musculaires du sein se contractent et peuvent provoquer des petits picotements ; une fois le lait fabriqué, il jaillit en jet au niveau du mamelon. Les mouvements de succion du bébé sont suivis de déglutition et à chaque déglutition, il prend une inspiration pour respirer. Au cours de la tétée, la composition du lait n'est pas la même. Il devient plus épais et s'enrichit en lipides en fin de tétée.

Positionnement du bébé lors de l'allaitement

Le positionnement du bébé lors de l'allaitement maternel est très important car une mauvaise position peut être à l'origine de complications. Lors de la position idéale, l'enfant est face à sa mère, le ventre contre le sien, le visage face au sein dans l'alignement du corps. Un coussin placé sous le bébé permet de maintenir la position sans se fatiguer. Le bébé tête en prenant largement l'aréole du sein dans la bouche, sa langue est dirigée vers le bas, le mamelon est placé au fond de sa bouche et ses lèvres sont ourlées vers l'extérieur. Son menton et son nez sont collés naturellement au sein. Chaque maman trouve assez rapidement la position la plus confortable et la plus adaptée pour elle et son bébé.

Une alimentation équilibrée



Quelle alimentation suivre lorsqu'on allaite est une question qui se pose souvent. Comme durant la grossesse, les principes d'une alimentation saine et équilibrée s'appliquent pour toute la durée de l'allaitement. Pour que le lait soit de bonne qualité, il est conseillé de privilégier :
- les sources de protéines : viandes, poissons, œufs, céréales, etc.
- les sources de calcium : produits laitiers,
- les sources d'acides gras essentiels : huile de noix, colza, etc.
- les sources de vitamines : fruits et légumes frais. En ce qui concerne les quantités, le plus simple est d'écouter sa faim.

Quelle boisson lors de l'allaitement ?

Il est important de boire beaucoup d'eau

lorsqu'on allaite car cela va contribuer à une bonne production de lait. Là encore, il est important d'écouter sa soif ! Il est formellement interdit de boire de l'alcool lorsqu'on allaite. Le thé et le café ne doivent être pris qu'en petite quantité car la théine comme la caféine passent dans le lait.

Ce qu'il faut éviter

Si les bonnes choses (sels minéraux, anti-corps...) passent dans le lait maternel, les mauvaises peuvent également passer... En effet, la nicotine, l'alcool, la théine, la caféine et la plupart des médicaments passent dans le lait maternel. C'est pourquoi il ne faut pas consommer d'alcool ni fumer lorsqu'on allaite (le tabagisme passif est également nocif pour le bébé). En ce qui concerne les médicaments, il faut toujours demander l'avis d'un médecin avant de les prendre.



ACCUSÉ levez-vous !



AGRESSION

Quand les femmes attaquent ! (1^{re} partie)

Khaled, 45 ans, commerçant retors et homme d'affaires de Djelfa, rompu aux rouages les plus sophistiqués du business, s'est fait avoir comme un bleu à cause de son inextinguible attrait pour les belles femmes.

PAR KAMEL AZIOUALI

Beaucoup de ses amis l'avaient pourtant, à maintes reprises, mis en garde en lui affirmant que sa faiblesse finirait par le perdre. Il ne les a jamais écoutés, allant jusqu'à les soupçonner de jalouser sa joie de vivre et son penchant pour les plaisirs éphémères. Et un soir du mois de mars 2013, il découvre, à ses dépens, que ses amis avaient raison et qu'il aurait dû les écouter.

L'année fiscale 2012 a été plutôt bonne pour Khaled qui a décidé en guise d'auto-bonification de s'offrir un petit séjour sur la côte-ouest d'Alger. Il quitta alors Djelfa où il résidait et s'y rendit. Il loua une chambre dans le plus grand hôtel des environs de Staouéli et alla passer la soirée dans une des boîtes "branchées" de Zéralda. Au comptoir où il avait pris une petite boisson pour s'ouvrir l'appétit, il est abordé par une très belle jeune fille. Elle était blonde et avait des yeux gris de félin. Khaled n'était pas naïf au point d'ignorer qu'elle portait des lentilles colorées d'une valeur de 500 DA (celui qui les importait était même un de ses amis) et qu'elle s'était teint les cheveux. Par contre lorsqu'elle lui sourit, il comprit que la première nuit de son séjour dans la région allait être délicieusement exquise.

- Alors, beau gosse, tu viens du Texas ? lui lança la jeune fille sur un ton taquin.

Khaled avait compris l'allusion et il sourit avant de répliquer :

- Je viens d'une région qui n'est pas le Texas, mais elle est mille fois plus belle que le Texas lorsqu'on la regarde avec des yeux de connaisseur... Chez moi, effectivement, il y a des vaches et des taureaux comme au Texas... Mais crois-moi, nos bêtes sont mieux nourries que celles du Texas... La preuve c'est que certaines vaches entrent dans des cabarets et importunent les Cowboys... euh... je veux dire les beggarine qui prennent tranquillement un apéritif au comptoir.

La jeune fille, qui devait avoir entre 20 et 25 ans seulement, regarda un bon moment Khaled puis éclata de rire. Quand elle eut retrouvé son sérieux, elle lui dit :

- Ah ! toi, tu me plais beaucoup... pour un cowboy de Djelfa tu te défends pas mal et je suis certaine que tu te défends bien aussi dans de nombreux



domaines, lui lança-t-elle sur un ton coquin.

- Certainement, certainement... mais pour être sûr, il va falloir vérifier.

- Ce ne serait pas une mauvaise idée... Si... Si... Si ... ?

- Si- Khaled... mais mes amis les plus intimes m'appellent Julio. Certainement parce qu'ils savent de quoi je suis capable dans certains domaines, notamment celui auquel tu fais allusion.

- Hum... je comprends... mais tu sais que tu me plais beaucoup, Julio ? A tel point que je suis en train de tomber amoureuse de toi.

- Ah ! ça ce n'est pas bon.

- Pourquoi ? Surtout que cela ne m'arrive pas souvent...

- Ah ! C'est un événement alors ? fit Khaled en avalant une petite gorgée de sa boisson.

- Oui, surtout pour l'homme dont je tombe amoureuse.

- Pourquoi ?

- Parce que la soirée que je lui offre est gratuite.

- Gratuite ?

- Oui... Tu dois aimer ce qui est gratuit... Tous les hommes aiment ce qui est gratuit.

- Attends, attends, attends, c'est quoi cette histoire de gratuit ? Moi, le gratuit, je n'y ai jamais cru. Tout se paye et se monnaie.

- Oh ! là ! là ! mais c'est que tu es très soupçonneux, toi ? On ne t'a jamais dit qu'il y a des femmes qui peuvent aimer les hommes uniquement pour ce qu'ils sont et non pour ce qu'ils ont ?

- Je ne crois pas à cette histoire... le

monde est régi par l'intérêt.

- Exact... Et moi, Maruja...

- Ma... quoi ?

- Maruja... C'est mon prénom... enfin, le surnom que m'ont donné mes amies... parce qu'elles me trouvent aussi exquise que le chocolat du même nom...

- Ah ! oui, les tablettes de chocolat Maruja... Ah ! je me disais bien que ce nom m'était familier.

- Revenons à ce que je disais... je ne me rappelle plus ce que je disais...

- Moi, j'ai dit : "Le monde est régi par l'intérêt" et tu t'apprêtais à me répondre et tu as parlé de Maruja... tu as dit : "Et moi Maruja..."

- Oui, oui, c'est ça... Et moi, Maruja, je te confirme que le monde est régi effectivement par l'intérêt. Et moi, toujours Maruja, je distingue deux grands types d'intérêt : l'argent et le plaisir. Et en ce moment, plus je te regarde et plus je me dis qu'avec toi, mon plus grand intérêt réside dans le plaisir. Maintenant si tu me donnes de l'argent, je ne le refuserai pas.

- J'ai compris... je t'ai reçu cinq sur cinq, ma petite et appétissante Maruja. On s'en va alors ?

- Ah ! Non... Nous allons dîner et je vais te présenter mes deux amies... Elles sont comme moi...

- Ah ! Oui, je les vois, elles sont blondes effectivement...

- Oui... mais quand je dis qu'elles sont comme moi, je parle de l'intérêt qu'elles accordent à l'argent et au plaisir... Si elles te trouvent à leur goût, tu les auras aussi pour rien... Mais pas ce soir... Ce soir, tu es à moi ! je t'ai vue la première

!

- Maykoun illa khatrek ! (il sera fait selon ton désir)

- Alors, tu veux bien leur offrir un dîner ?

- Pas de problème !

Après un copieux repas arrosé de limonade et de jus de fruits, les trois blondes furent unanimes à décréter qu'elles n'avaient jamais aussi bien mangé et ri en compagnie de quelqu'un d'aussi sympathique.

- Vous avez donc compris, les filles, s'exclama Maruja, pourquoi j'ai décidé de lui offrir une prestation gratuite ce soir ?

Une des deux autres filles ajouta en pouffant :

- Moi, je suis même prête à payer pour l'avoir ce type... Il est si différent des autres hommes qui viennent généralement ici. Ils sont vulgaires et boivent de l'alcool comme des éponges...

Maruja arrondit ses yeux et s'écria :

- C'est vrai, ce qu'elle dit ! Tu n'as pas bu d'alcool, Julio ! Pourquoi ?

En vérité, Khaled n'a pas bu parce qu'il avait peur de se retrouver, sous l'effet de l'alcool, fragilisé et devenir ainsi une proie facile pour les agresseurs qui sont nombreux à rôder dans ce type d'endroit. Surtout ceux qui sont jaloux des gens qui ont du succès comme lui.

Mais il donna une autre explication à son abstinence :

- J'ai pris un peu d'alcool au comptoir puis quand je t'ai vue et que j'ai vu tes amies, je me suis dit que je devais rester clairvoyant... surtout que vous êtes des adeptes du plaisir... Et je sais que lorsqu'on a bu on perd une partie de ses moyens physiques, si vous voyez bien ce que je veux dire.

- Oui, oui ! s'écrièrent les trois filles en même.

Puis la troisième fille qui n'avait pas dit grand-chose jusque-là, intervint :

- Ah ! les filles, ce type... je suis prête à vivre avec lui toute ma vie... et je n'ai pas besoin de son argent... rien que de l'écouter c'est déjà un plaisir...

- Arrête, arrête, Paméla, l'interrompit Maruja... Il est inutile de lui faire les yeux doux. Je l'ai vu avant toi... Nous avons déjà établi un programme pour la nuit...

- Mais j'attendrai demain... si tu nous le rends en bon état ! minauda Paméla.

- J'attendrai aussi, ajouta l'autre blonde et je compte me réserver pour lui... c'est pourquoi j'ai l'intention de rentrer.

- Je rentre aussi, renchérit, Paméla. Quand on a côtoyé le temps d'un dîner un homme comme lui, tous les autres nous paraissent horriblement laids et insupportables.

K. A. (à suivre...)

EXPOSITION DE HACHEMI AMEUR AU COMPLEXE CULTUREL DE CHENOUA, TIPAZA

Autour de la miniature

L'Office national de la culture et de l'information (ONCI) organise jusqu'au 31 mai au complexe culturel de Chenoua à Tipaza une exposition de Hachemi Ameur autour de la miniature.

PAR KAHINA HAMMOUDI

Les passionnés de l'art de la miniature découvriront un artiste qui a révolutionné les arts musulmans pour les introduire dans la modernité. Il a changé le style et les techniques des arts islamiques avec une vision moderne et vivace.

Directeur de l'école régionale des beaux-arts de Mostaganem, il ne cesse, pour autant, de sillonner les plus grandes capitales du monde pour montrer, à travers ses œuvres, le génie des artistes algériens et leur conception de la beauté. Ces œuvres se distinguent d'ailleurs par une précision hors normes et par l'esquisse d'un patrimoine ancestral.

Hachemi Ameur est né en 1959 à Hadjout dans la wilaya de Tipaza. Il se découvre, dès son plus jeune âge, une passion très forte pour la peinture, et effectue ses classes régulièrement à l'Ecole supérieure des beaux-arts d'Alger de 1981 à 1985. Il se rend par la suite en Chine où il décroche un diplôme de l'Ecole des arts appliqués de Pékin. De retour en Algérie, il enseignera à l'École nationale des beaux-arts (ENBA) avant de rejoindre l'Ecole des beaux-arts de Mostaganem où il ouvre un atelier de miniatures. Il a, à son actif, plusieurs expositions en Algérie et à l'étranger.

Témoin de son temps, il devient rapidement le chef de file d'une conception à la fois classique et moderne de la peinture arabo-musulmane, la néo-miniature. Apprécié tant à Washington qu'à Varsovie ou à Pékin, cet artiste iconoclaste est d'une prolificité prodigieuse.

Ses œuvres transcrivent l'âpre quotidien de ses contemporains. En transgressant les dogmes, il réussit l'exploit de révolutionner un genre pictural entièrement centré sur les signes en un genre qui investit et mobilise le symbole et la



métaphore. *«Hachemi Ameur s'inscrit dans la tradition des arts du livre arabo-musulman, perpétuant ainsi la pratique et la sensibilité d'Al Wassiti, de Behzad, d'Aga Mirek, de Mohamed Racim... sur les traces des maîtres anciens tout en renouvelant un art oublié depuis la fin de l'Âge d'or ; celui des dynasties omeyyade, abbasside et andalouse : tel est Hachemi Ameur, un artiste qui s'entête à redonner vie à une pratique oubliée ou presque, en tout cas une tradition figée depuis longtemps»*, dira de lui le peintre Ali Hadj Tahar.

Avec sa peinture, Hachemi Ameur rend à la miniature ses titres de noblesse. Sensibilité, raffinement et couleurs, sont les quelques caractéristiques d'une peinture

algérienne qui renvoie vers la personnalité de son auteur. D'ailleurs tous ceux qui l'ont côtoyé s'accordent à affirmer qu'il est d'une bonté inégalable.

Il est d'ailleurs utile de souligner qu'il ne cesse d'encourager les artistes de tous bords, grâce au poste occupé au sein de l'école et il envoie ses étudiants régulièrement en stage à l'étranger, leur ouvrant ainsi d'autres horizons artistiques.

« Hachemi, tout en respectant les principes fondateurs et les règles essentielles de la création artistique des grandes écoles de la miniature depuis les Perses jusqu'à Mohammed Racim, dont il emprunte certaines techniques, "viole" la dogmatique des thèmes, des matériaux, des supports et même des techniques qui a

toujours pesé sur cet art et compromis son évolution et son rayonnement [...] L'artiste devient presque à son insu l'enlumineur de nos jours sombres», souligne Aziz Mouats qui nous restitue honnêtement une œuvre qui reste à découvrir, *« surtout parce que notre artiste n'a pas encore tout dit »*, annonce Mohamed Bahloul.

K. H.

THÉÂTRE À SKIKDA **Aqd ghir mouhaddad el moudda fait un tabac**

La dernière production du théâtre régional de Skikda (TRS) Aqd ghir mouhaddad el moudda (Contrat à durée indéterminée), présentée lundi, a été très chaleureusement accueillie par le public.

Adaptée par Chiraz Kouch d'une pièce d'Alexandre Ostrovski, et mise en scène par Omar Maâyouf, directeur du TRS, cette œuvre aborde la corruption d'un fonctionnaire qui sacrifie toutes les valeurs morales et humaines pour le gain.

Tantôt sérieux, tantôt comiques, les comédiens, à leur tête le personnage de Si Rabah (le directeur corrompu) ont réussi durant tout le spectacle, d'une heure et demie, à maintenir en haleine l'assistance qui a alterné éclats de rires et acclamations.

Les couleurs des décors et des habits des comédiens, œuvres du scénographe Salem Nafti, ont aidé à donner à la pièce une "dynamique subtile", selon Mohamed, universitaire, qui a ajouté que le thème de la pièce, l'emploi en l'occurrence, est "particulièrement d'actualité de nos jours".

La pièce, interprétée par 13 comédiens sera de nouveau présentée au TRS au grand bonheur des férus des planches, notamment les absents qui se ainsi verront offrir une séance de rattrapage.

APS

66^E FESTIVAL DE CANNES

Le pavillon Algérie au village international

Le cinéma algérien sera représenté au 66^e Festival de Cannes, prévu du 15 au 26 mai, à travers le pavillon Algérie au village international, a indiqué lundi l'Agence algérienne pour le rayonnement culturel (Aarc) dans un communiqué.

Un catalogue de promotion des productions cinématographiques algériennes de l'année 2013, produites dans le cadre du Fonds de développement de l'art, de la technique et de l'industrie cinématographique (Fdatic), ainsi que celles en cours de production devrait être présenté, selon le communiqué.

Des journées thématiques sont aussi prévues et seront consacrées aux "Mécanismes de production cinématographique" et à la promotion de "L'Algérie comme destination cinématographique". Une journée-hommage à Warda el Djazairia est aussi au programme de l'Aarc. Cependant, aucune œuvre algérienne n'a été retenue en compétition offi-



cielle, seuls cinq jeunes réalisateurs présenteront leurs courts-métrages en dehors de la compétition internationale au "Short film corner".

El Djazira de Amine Sidi Boumediene, *Le fou du schiste* de Sofiane Bellali, *Tarzan, Don Quichotte et nous* de Hassen Ferhani, *La nuit* de Yanis Koussim et *Dayen* de Abdelkader Salmi seront projetés

dans ce cadre. 19 longs-métrages concourront pour la prestigieuse Palme d'Or, alors que neuf pays concourent pour la Palme d'Or du court-métrage du 66^e Festival de Cannes, dont la Palestine qui participe pour la première fois avec *Condom Lead*, réalisé par Ahmed et Mohammed Abou Nasser.

La plus haute distinction du festival sera décernée le 26 mai prochain par un jury présidé par le réalisateur américain Steven Spielberg.

La Palme d'Or 2012 avait été décernée au réalisateur autrichien Michael Heneke pour son film *Amour*.

APS

AVIS D'APPLE D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°14/2013

PCCE 2013: ENTRETIEN COURANT
DES ROUTES NATIONALES
- LOCATION DE MATERIELS-

INDIQUER LE LOT CONCERNÉ

- A ne pas ouvrir-

Et adressé à: Monsieur le directeur des travaux publics de la wilaya de Bejaia 05
boulevards des frères BOUAQUINA -BEJAIA-06000

Le pli principal de l'offre contiendra deux (02) enveloppes fermées portant le nom et l'adresse du soumissionnaire. Une enveloppe pour l'offre technique et une enveloppe pour l'offre financière. Ces offres contiendront les documents suivants exigés par l'instruction aux soumissionnaires.

1 - Offre technique

- déclaration à souscrire dûment signée ;
- déclaration de probité signée et renseignée
- l'instruction aux soumissionnaires paraphée et signée
- copie légalisées de registre de commerce et en cours de validité
- extrait de rôle apuré ou échéancier de paiement
- carte d'immatriculation fiscale
- Numéro d'identité fiscal (NIF)
- récépissé de dépôt des comptes sociaux auprès du CNRC pour les entreprises à caractère moral (EURL, SNC, SARL....) copie légalisée
- mise à jour (CNAS-CASNOS-CACPBATPH) copie légalisée et en cours de validité
- casier judiciaire du gérant copie légalisée et en cours de validité
- Moyen matériels justifiés par des cartes grises (à mettre sur chantier) copie légalisée et en cours de validité.
- Moyen humaine avec CV (à mettre sur chantier)

2 - Offre financière:

- Soumission dûment signée
- Bordereau des prix unitaires signé et renseigné
- Le devis quantitatif et estimatif signé et renseigné
- Cahier des prescriptions spéciales paraphé et signé

- La durée de préparation des offres est fixée à vingt et un (21) jours à compter de la date de la première parution du présent avis aux quotidiens nationaux ou au BOMOP avant 12 heures; Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.
- Les soumissionnaires sont informés que l'ouverture des plis des offres techniques et financières aura lieu en séances publique le jour correspondant à la date limite de dépôt des offres, au siège de la Direction des Travaux Publics à 14h00 heures.
- Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de 111 jours, à compter de la date limite de dépôt des offres.
- La date et heure limite de dépôt des offres est fixée au dernier jour correspondant à la date limite de préparation des offres avant 12h00mn.

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE AIN DEFLA
DIRECTION DE L'ADMINISTRATION LOCALE

CONCOURS NATIONAL D'ARCHITECTURE N° 01/2013
(NIF) 44015101367

La Direction de l'administration locale de la wilaya de Aïn Defla lance un concours national d'architecture pour l'étude et suivi du projet portant : Réalisation d'un musée du Moudjahid + logement d'astreinte à Aïn Defla.

Les bureaux d'études publics et privés agréés, seuls ou constitués en groupement, ainsi que les architectes agréés, inscrits au tableau national de l'ordre des architectes, intéressés par le présent avis peuvent retirer le cahier des charges auprès de la direction de l'administration locale de la wilaya de Aïn Defla (Rue Emir Khaled, Aïn Defla) contre paiement de la somme de 2.000 DA versée au niveau du Trésor de la wilaya de Aïn Defla.

Etre agréés auprès de l'ordre des architectes, ou présenter un registre de commerce accompagné d'un statut. Avoir effectué la maîtrise d'œuvre (étude et suivi) d'au moins un projet classées dans la catégorie B ou plus.

Les soumissionnaires doivent fournir trois offres.

1. OFFRE TECHNIQUE :

1. Déclaration à souscrire remplie, signée, cachetée et datée (selon modèle ci-joint)
2. Déclaration de probité remplie, signée, cachetée et datée (selon modèle ci-joint)
3. Le présent cahier des charges paraphé, signé et daté qui contient :
 - a. Partie I : Instruction aux soumissionnaires (sans aucune indication sur le montant de la soumission)
 - b. Partie II : Cahier des prescriptions spéciales (sans aucune indication sur le montant de la soumission)
 - c. Partie III : Règlement du concours (sans aucune indication sur le montant de la soumission)
 - d. Partie IV : Prescription fonctionnelle
4. Copie légalisée de l'agrément délivré par l'ordre des architectes
5. Attestation de la mise à jour en délivré par l'ordre des architectes en cours de validité
6. Copie légalisée de l'extrait du registre de commerce pour les sociétés
7. Copie certifiée des documents originaux portant sur le statut juridique de la société (cas de personne morale)
8. Copie légalisée de la carte porte numéro d'identification fiscale
9. Copie légalisée de l'attestation de dépôt des comptes sociaux auprès du Centre national du registre du commerce dans le cas où le soumissionnaire est une société
10. Attestation de mise à jour CNAS
11. Attestation de mise à jour CASNOS
12. L'extrait du casier judiciaire du soumissionnaire lorsqu'il s'agit d'une personne physique, et du gérant ou du directeur général de l'entreprise lorsqu'il s'agit d'une société
13. Une attestation de situation fiscale délivrée par les services des impôts compétents
14. Les bilans financiers des trois (03) derniers exercices (2010 - 2011 - 2012), visés par les services des impôts compétents (copies légalisées)
15. Etats des moyens humains cachetés, signés et visés par le soumissionnaire, justifié, par la déclaration de cotisation CNAS mensuelle ou trimestrielle selon le cas, accompagné des diplômes pour les ingénieurs, architectes et les techniciens supérieurs et techniciens (copies légalisées)
16. Liste du personnel pour l'encadrement du projet accompagné des diplômes et des références professionnelles (annexe 05 à compléter)
17. Etat du matériel à engager dans le cadre du présent projet avec production des pièces justificatives. (copies légalisées de cartes grises accompagnées de copies légalisées attestations d'assurances en cours de validité, procès-verbal établi par un huissier de justice pendant la période de préparation des offres, copie légalisée d'un acte notarié de possession ou de location (en cours de validité pour la location) d'un local à usage de bureau, etc...)
18. Liste des projets ou infrastructure (classé à la catégorie "B" ou plus exécutés de maîtrise d'œuvre, dûment justifiées par des attestations de bonne exécution délivrées par des services contractants
19. Délai d'élaboration des études (annexe 04 à compléter) + Délai relatif au suivi technique
20. En cas de groupement, le protocole d'accord de constitution du groupement indiquant le chef de file ainsi que la responsabilité solidaire ou conjointe des bureaux d'études en faisant partie, avec la part que détient chaque membre du groupement (en pourcentage)

Dans une première phase, les candidats sont invités à remettre uniquement l'offre, qui doit être introduite dans une seule enveloppe fermée et strictement anonyme et ne doit porter que la mention : Concours national d'architecture n°..... pour étude et suivi du projet portant : **Réalisation d'un musée du Moudjahid + logement d'astreinte à Aïn Defla.**

"OFFRE TECHNIQUE" - A NE PAS OUVRIR -

Et adressées à : Monsieur le Directeur de l'administration locale de la wilaya de Aïn Defla (rue Emir Khaled, Aïn Defla).

La durée de préparation des offres techniques est fixée à vingt et un (21) jours à compter de la date de sa première publication dans le Bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP) ou la presse.

Si cette date coïncide avec un jour férié ou un jour de repos hebdomadaire légal (vendredi ou samedi), la durée de préparation des offres sera prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

La date de dépôt des offres est fixée au dernier jour de la durée de préparation de ces offres tel qu'indiqué ci-dessus, de 8h00 à 12h00.

L'heure et le jour d'ouverture des plis techniques correspondant au dernier jour de la durée de préparation de ces offres, se déroulera en séance publique au siège de la Direction de l'administration locale de la wilaya de Aïn Defla, à treize heures (13h00).

Dans une deuxième phase les candidats qualifiés techniquement seront invités à déposer les plis de prestation dont le détail des pièces constitutives sont énumérées ci-dessous.

2- Pli de prestation :

Le pli des prestations doit contenir ce qui suit :

2. a - Dossier graphique :

Doit être impérativement anonyme et porté le code du candidat au concours composé de six (06) chiffres conformément à l'article portant règlement du concours et contient :

- Un plan de situation
- Un plan de masse au 1/500' ou 1/1000' avec les aménagements
- Les différentes vues en plan (1/100') pour les différents niveaux
- Le plan des toitures éventuellement (1/100') facultatif
- Les élévations des façades (1/100') plus les façades d'ensembles (urbaines)
- Les coupes transversales longitudinales nécessaires à la compréhension du projet (1/100')
- Les d'ambiances en 3D (perspectives)

2. b - Pièces écrites :

Doit être impérativement anonyme et porté le code du candidat au concours composé de six (06) chiffres conformément à l'article portant règlement du concours et contient :

- Un rapport sur le choix architectural (système constructif, intégration au site et à l'environnement immédiat et tout autre document qui peut expliquer le projet)
- Description de l'ouvrage
- Evaluation des coûts des réalisations avec une récapitulation totale pour le projet y compris les VRD (aménagement extérieur, AEP, voirie, éclairage extérieur, électricité gaz, chauffage central, réseau courant faible, etc...)
- Planning d'exécution de l'étude par phase
- Le tableau comparatif des surfaces projetées par rapport au programme de surface annexé (annexe 04) au présent cahier des charges :
- Une fiche technique détaillée du projet contenant :
 - * Surface foncière
 - * Surface d'emprise au sol
 - * Surface construite

2. c - L'enveloppe de l'anonymat :

Enveloppe scellée portant codification du candidat au concours et contenant les renseignements d'identification de l'architecte, du bureau d'études (le nom, la raison sociale et l'adresse de la personne physique ou morale du soumissionnaire)

3. L'OFFRE FINANCIERE :

L'offre financière doit comprendre ce ce suit :

- Lettre de soumission paraphée et signée (selon modèle ci-joint)
- Coût et contenu de chacune des mission portant sur la maîtrise d'œuvre telles que définies par l'arrêté interministériel portant modalités d'exercice et des rémunération de la maîtrise d'œuvre du 15/05/1988, paraphé et signé (annexe 03 offre financière - partie fixe)
- L'annexe 2 (offre financière - partie variable)
- Estimation objective du projet sans VRD et avec VRD, respectivement par mètre carré plancher, en prenant en considération les données relatives au terrain d'assiette du projet
- Délai d'exécution pour chacune des missions de maîtrise d'œuvre, paraphé et signé.

Après l'ouverture des plis des offres techniques et leur évaluation conformément aux dispositions des articles 34 et 121 à 125 du décret présidentiel n° 13/03 du 13/01/2013 modifiant et complétant le décret présidentiel n° 12-23 du 18/01/2012 modifiant et complétant le décret présidentiel n° 10/236 du 07 octobre 2010, portant réglementation des marchés publics,

Seuls les candidats pré qualifiés, dont le nombre ne doit pas être inférieur à trois (03), seront invités par un avis affiché sur les supports destinés à l'affichage au niveau de la direction de l'administration locale de la wilaya de Aïn Defla, à remettre l'offre des prestations et l'offre financière.

Dans le cas où le nombre de candidats pré qualifié et inférieur à trois, le service contractant relancera la procédure.

Les candidats pré qualifiés et invités à remettre les plis des prestations et de l'offre financière, doivent présenter les deux offres de la manière suivante :

Les plis de l'offre des prestations et de l'offre financière, doivent être déposés sous double enveloppe (l'enveloppe extérieure qui contiendra deux (02) enveloppes séparées : l'une comportant l'offre des prestations — sans signes du BET et l'autre l'offre financière) cachetée et anonyme portant la mention "Concours national d'architecture n°..... pour étude et suivi du projet portant : Réalisation d'un musée du Moudjahid + logement d'astreinte à Aïn Defla, offre financière et pli des prestations — "A ne pas ouvrir" —

Et adressées à : Monsieur le Directeur de l'administration locale de la wilaya de Aïn Defla (Rue Emir Khaled, Aïn Defla).

La durée de préparation de l'offre financière et du pli des prestations est fixée à trente (30) jours à compter de la SIGNATURE DE L'AVIS de pré qualification des candidats.

Si cette date coïncide avec un jour férié ou un jour de repos hebdomadaire légal (vendredi ou samedi), la durée de préparation des offres sera prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

L'heure et le jour limite de dépôt des PLIS DES PRESTATIONS ET DES OFRES FINANCIERES correspondent au dernier jour de la durée de préparation des offres à douze (12h00) heures.

Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

L'ouverture des plis des offres financières se déroulera en séance publique à l'issue du résultat de l'évaluation des plis des prestations. Les soumissionnaires concernés seront invités à la séance d'ouverture des plis financiers, par écrit.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée égale à la durée de préparation des offres augmentée de trois (03) mois à compter de la date de dépôt des offres financières et des plis de prestations.

FOOTBALL, CHAMPIONNAT DE LIGUE I, MC ALGER

Abdenour Kaoua installé dans ses fonctions de manager

Abdenour Kaoua a été officiellement installé lundi dans ses nouvelles fonctions de manager du MC Alger (Ligue 1 algérienne de football), par le président du conseil d'administration de la SSPA "Le Doyen", Hocine Amrouche, lors d'une cérémonie qui s'est déroulée en présence des différents staffs de l'équipe et de représentants de joueurs, a-t-on appris auprès du vieux club algérois.

Ancien portier du MCA dans les années 70, Kaoua (63 ans), aura pour première mission de veiller au bon déroulement des deux derniers matches du championnat, face au CA Batna (18 mai) et à l'USM Harrach (21 mai), ainsi que la préparation de la saison prochaine, avec en ligne de mire la recherche d'un nouvel entraîneur pour l'équipe après la suspension dont a écopé Djamel Menad. L'installation de Kaoua, intervient moins d'une semaine après les sanctions prises par la commission de discipline de la Ligue de football (LFP) suite au boycott des joueurs et dirigeants du MC Alger de la cérémonie de remise de médailles de la finale de la Coupe d'Algérie dis-



putée le 1er mai au stade 5-Juillet à Alger. Au cours de sa carrière sur le banc, Abdenour Kaoua a entraîné le club de la capitale lors de la saison 1983-1984 avec lequel il a remporté la Coupe d'Algérie face à l'ASM Oran (4-3 après prolongation). En tant que gardien, il a remporté plusieurs titres avec les Vert et Rouge, dont la Coupe d'Afrique des clubs champions en 1976 face aux Guinéens de Hafid Conakry. Il a également travaillé durant plusieurs années en Arabie saoudite en tant qu'en-

traîneur des gardiens de but au prestigieux club d'Al Ittihad avant d'être nommé entraîneur adjoint de la sélection algérienne lors du championnat d'Afrique des nations CHAN-2011 au Soudan. Avec la nomination de Vahid Halilhodzic, il a réintégré le staff technique de la sélection nationale jusqu'à la CAN-2013 en Afrique du Sud avant d'être désigné responsable de la formation des entraîneurs au niveau de la direction technique nationale.

R. S.

TRANSPORT DES ATHLÈTES

Signature d'une convention de partenariat Air Algérie-Comité olympique algérien

Une convention de partenariat a été signée lundi soir à Alger entre le Comité olympique algérien (COA) et la compagnie aérienne Air Algérie, afin de permettre au mouvement olympique et sportif de bénéficier de conditions de transport préférentielles. Cet accord a été paraphé par le président du COA, Mustapha Berraf, et le P-dg d'Air Algérie, Mohamed Boulouf, en présence du ministre des Transports, Amar Tou, ainsi que d'autres membres du gouvernement. En vertu de cette convention, la compagnie aérienne assurera le transport des athlètes des équipes nationales ainsi que leur encadrement

technique, lors de leurs déplacements pour les prochaines échéances internationales. "Fidèle à sa politique de société citoyenne, Air Algérie se doit de contribuer aux activités sportives des athlètes algériens. La compagnie a été toujours présente pour accompagner les instances sportives nationales dans le seul but de développer le sport en Algérie", a déclaré M. Boulouf. "Ce partenariat est essentiellement orienté vers la jeunesse algérienne qui reste la frange la plus concernée par la pratique sportive", a-t-il ajouté. Cette convention, entrant dans le cadre de la politique sociale d'Air Algérie, permettra aux athlètes des

équipes nationales de bénéficier d'une réduction de 50 % dans leurs déplacements pour les différentes manifestations à l'étranger. "Nous devons rendre hommage aux responsables d'Air Algérie qui ont toujours soutenu et accompagné le mouvement sportif algérien", a déclaré, de son côté, Mustapha Berraf. "Cet accord permettra au COA et aux Fédérations sportives de bénéficier d'un tarif préférentiel avec une réduction de 50 %, ce qui est intéressant pour le mouvement sportif qui se prépare à participer dès le mois prochain aux Jeux méditerranéens à Mersin en Turquie."

INSIGNE D'OR DU COMITÉ OLYMPIQUE INTERNATIONAL

Cérémonie de distinction en l'honneur de Taoufik Makhoulfi

Le champion olympique algérien du 1500 m aux Jeux Olympiques de Londres 2012, Taoufik Makhoulfi, a été décoré lundi à Alger de l'Insigne d'or du Comité olympique international (CIO), en signe de reconnaissance de ses efforts et sa contribution à la promotion du sport en Algérie. "Cette distinction lui a été décernée en reconnaissance de ses efforts, son sérieux, sa persévérance et sa combativité ainsi qu'à son engagement à hisser encore plus haut les couleurs de l'Algérie dans les manifestations internationales", a déclaré le ministre de la Jeunesse et des Sports, Mohamed Tahmi. Le ministre a réitéré dans une allocution à l'occasion de la cérémonie de distinction l'engagement des pouvoirs publics à aider le champion olympique

Taoufik Makhoulfi ainsi que tous les athlètes d'élite. "Taoufik Makhoulfi a réalisé une performance olympique qui mérite d'être encouragée et célébrée. Cette médaille constitue une source de fierté et d'inspiration pour tous les sportifs algériens", a-t-il précisé. De son côté, le champion olympique algérien du 1.500 m s'est dit "très honoré d'avoir été choisi pour recevoir cette distinction octroyée par le comité olympique algérien (COA)". "Cette récompense ne s'adresse pas à moi seulement, mais aussi aux personnes qui ont contribué à ma réussite. C'est une distinction qui vient couronner les efforts considérables qui ont été déployés depuis plus de quatre ans", a déclaré Makhoulfi. Le champion algérien a reçu à cette occasion un chèque de 30.000 dollars de la part du Comité

olympique algérien (COA), en guise d'encouragement en vue des prochaines échéances internationales dont les Jeux méditerranéens de Mersin en Turquie (juin-2013) et les Championnats du monde d'athlétisme de Moscou (août-2013). Pour sa part, le président du COA, Mustapha Berraf, a félicité le champion olympique algérien pour son excellente performance sportive, lui prodiguant ses encouragements et l'assurant que tous les moyens lui seront fournis pour préparer au mieux les prochains rendez-vous internationaux, et réaliser davantage de performances. Cette cérémonie de distinction s'est déroulée en présence de membres du gouvernement, des présidents de Fédérations sportives ainsi que d'anciens médaillés olympiques.

COUPE DES CONFÉDÉRATIONS 2013 Une trentaine d'arbitres retenus par la Fifa

La commission des arbitres de la Fifa a retenu trente arbitres, issus de cinq des six confédérations, dont un trio africain dirigé par l'Algérien Djamel Haimoudi, assisté de son compatriote Abdelhak Etchiali et du Marocain Redouane Achik pour officier à la Coupe des Confédérations du 15 au 30 juin au Brésil.

AFC : IRamatov Ravshan (Ouzbékistan), Rasulov Abdukhamidullo (Ouzbékistan), Kocharov Bakhadyr (Kirghizstan), Nishimura Yuichi (Japon), Sagara Toru (Japon), Nagi Toshiyuki (Japon)
CAF : Haimoudi, Djamel (Algérie), Achik Redouane (Maroc), Etchiali Abdelhak (Algérie)
Concacaf : Aguilar Chicas Joel Antonio (Salvador), Torres Mejia William (Salvador), Zumba Galan Juan Francisco (Salvador)
Conmebol : Abal Diego Hernan (Argentine), Maidana Hernan (Argentine), Belatti Juan Pablo (Argentine), Osses Zencovich Enrique Roberto (Chili), Mondria Carvajal Francisco (Chili), Astroza Cardenas Carlos (Chili)
UEFA : Brych Felix (Allemagne), Borsch Mark (Allemagne), Lupp Stefan (Allemagne), Oliveira Alves Garcia Pedro Proença (Portugal), Cunha Miranda Bertino (Portugal), Garcias Bolinhas Trigo Jose Tiago (Portugal), Kuipers Bjorn (Pays-bas), Van Roekel Sander (Pays-bas), Zeinstra Erwin (Pays-bas), Webb Howard Melton (Angleterre), Mullarkey Michael (Angleterre), Cann Darren (Angleterre).

VOLLEY-BALL "La sélection algérienne (dames) absente !

L'absence de la sélection algérienne féminine de volley-ball des 17^{es} Jeux méditerranéens, prévus du 20 au 30 juin 2013 à Mersin (Turquie), est justifiée par de "sérieuses contraintes" de calendrier de la compétition nationale, a affirmé mardi le président de la Fédération algérienne de volley-ball (FAVB), Okba Gougam. "Selon le calendrier arrêté en début de saison, le championnat d'Algérie féminin se termine le 5 juillet et celui des messieurs le 15 juin. Par conséquent, comment peut-on inscrire nos volleyeuses pour prendre part au rendez-vous de Mersin alors que la compétition nationale est en cours ? C'est une programmation pas du tout sérieuse dont nous payons les frais", a déclaré à l'APS, M. Gougam. Gougam a été élu en mars dernier à la tête de l'instance fédérale pour le mandat olympique (2013-2016) en remplacement de Mustapha Lemmouchi. La FAVB a procédé à la modification du calendrier. Ainsi, le championnat d'Algérie masculin se terminera fin mai et celui des filles le 15 juin.





www.EMPLOIPARTNER.com
Votre site de recrutement en ligne

Offres d'emplois

Référence : Emploipartner-1406
Poste : Emploi Partner recrute pour BT MATMEDCO UN DIRECTEUR COMMERCIAL ET MARKETING

- Le Directeur commercial et marketing a une double mission de stratégie et management.
- D'une part, il développe une stratégie relative à l'ensemble des produits issus de l'entreprise, en élaborant des plans marketing (analyse du marché, détermination des cibles, choix des axes publicitaires), en adaptant constamment ses plans par rapport à l'évolution du marché, en concevant et mettant en place des actions promotionnelles destinées à développer les produits et à en optimiser les ventes.
- D'autre part, il doit manager son équipe pour assurer le développement du chiffre d'affaires, l'augmentation de la productivité et le rendement de chacun. Au quotidien, il forme et anime les équipes commerciales et marketing dont il fixe les objectifs et suit les réalisations. Il coordonne les études marketing, supervise les processus de communication, l'administration des ventes, travaille à la création et au lancement de nouvelles offres, se met en quête d'éventuels clients

Missions :

- Analyse les études et les remontées d'informations du terrain issues de la force commerciale et technique, pour mieux cerner les tendances et les composantes du marché et son évolution
- Evalue le positionnement de la société sur le marché,
- Suit l'amélioration de l'évolution des parts de marché,
- Définit les moyens adéquats pour développer l'offre de la société et la réalisation des objectifs: structuration de la force de vente, outils d'aide à la vente, administration des ventes,
- Veille au bon dimensionnement de l'équipe commerciale et recrute le cas échéant en collaboration avec le RH des stagiaires pour la réalisation de missions ponctuelles et de marketing
- Détermine les meilleurs arguments et les meilleurs supports à utiliser tenant compte de l'environnement et du marché puis propose à la DG une stratégie de communication adaptée
- Participe à l'élaboration et valide les outils d'aide à la vente (argumentaire, outils promotionnels...)
- Définit les modalités d'assistance et conseil pertinents aux clients
- Coiffe et valide l'élaboration des kits de communication,
- Participe à la réalisation des publications (bulletins, plaquettes...)
- Veille à la diffusion des supports d'information,
- Prend en charge l'organisation d'événements visant à promouvoir l'offre de la société : salons, séminaire...
- Manage et supervise les processus de ventes, de lancement et de communication des produits
- Suit l'avancée des produits concurrents et met en œuvre des approches marketing et commerciales adaptées et innovantes
- Suit et valide l'analyse de la concurrence et la traduit en outils opérationnels
- Conçoit et met en place des actions promotionnelles destinées à développer la commercialisation du produit et à en optimiser les ventes
- Suit les campagnes publicitaires et promotionnelles,
- Propose la nature et les volumes des produits à lancer, maintenir ou abandonner

- Pilote et met en œuvre la politique commerciale
- Participe et coiffe le lancement de nouveaux produits ou services
- Identifie les cibles commerciales pertinentes pour la force commerciale et définit des objectifs individuels et/ou collectifs de développement du chiffre d'affaires
- Forme, encadre, motive son équipe et contrôle la performance de chacun afin d'augmenter sa productivité et développer ses compétences
- Dirige et anime la force commerciale : accompagnement des commerciaux sur le terrain, conseils réguliers sur l'approche commerciale...
- Fixe la politique tarifaire à appliquer à chaque client tenant compte des marges tolérées
- Définit les conditions de vente selon la solvabilité du client
- Elabore les stratégies de ventes offensives
- Assure la mise en œuvre des techniques de ventes
- Met en place un réseau de distribution
- Supervise les réseaux de vente et les circuits de distribution
- Assure le suivi des transactions commerciales et gère le chiffre d'affaire
- Développe et suit les grands comptes
- Mène les négociations délicates et/ou avec les clients stratégiques
- Suit les résultats commerciaux individuels et collectifs, et valide l'atteinte des objectifs
- Organise et coiffe les revues de cohésion et de remise à niveau pour tous les commerciaux, avec présentation des nouvelles gammes de produits, élaboration de concepts de vente innovants
- Participe à la formation et à l'intégration des nouveaux collaborateurs
- Assure l'interface avec les autres Directions, notamment celles travaillant sur le budget (approvisionnement, finance, RH...) et veille à tout moment au respect des procédures
- Assure la tenue et la régularité de travail du ses collaborateurs
- Etablit une analyse des opérations des ventes opérées et l'évaluation des résultats par rapport aux objectifs assignés à la direction
- Assure le reporting auprès de la direction générale aussi bien sur les évolutions du chiffre d'affaires que sur la rentabilité de ses collaborateurs

Profil :

- Ingénieur commercial / licencié en sciences commerciales ingénieur en commerce extérieur/ médecin / pharmacien / biologiste
- 10 ans d'expérience
- Sens de communication
- Capacité de négociation et de persuasion
- Force de persuasion
- Rigueur, adaptabilité et mobilité
- Compétences managériales
- Sens de l'analyse
- Raisonnement inductif et déductif
- Doté d'esprit positif et créatif
- Focalisé sur les résultats
- grande résistance à la pression
- Capacité de détecter et de gérer les problèmes
- Maîtrise du français et de l'outil informatique
- Discrétion élevée et intégrité morale

Avantages :

- LAPTOP MOBILE / FORMATIONS QUALIFIANTES & SEMINAIRES / DEPLACEMENTS A L'ETRANGER

Lieu de travail principal :

- Kouba

Référence : emploipartner- 1411
Poste : Emploi Partner recrute pour FILTRANS SPA UN CADRE LOGISTIQUE

Missions :

- Gérer le traitement logistique de la commande, assurer le suivi du transport en sachant réagir rapidement face aux aléas
- Suivi des commandes au départ de l'usine ou depuis des prestataires logistiques externes/fournisseurs
- Coordonner le suivi de la préparation avec différents services.
- Relation avec les transitaires pour planifier, réserver et organiser les transports
- Etablissement des documents liés au mode de transport
- Préparation de la documentation d'accompagnement de la marchandise
- Communication au client des détails de l'expédition + documents d'accompagnement
- Transmission des dossiers pour dédouanement au transitaire et en assurer le suivi
- Rapprochement fin de mois avec la comptabilité
- Tenue à jour des documents de gestion logistique
- Gérer les réclamations clients.

Profil :

- Bac +04 ans de formation ou déclarant en douane.
- 03 à 04 ans d'expérience dans le domaine logistique ou transit.

Lieu de travail principal :

- Alger

Référence : emploipartner-1408
Poste : Emploi Partner recrute pour FILTRANS SPA UN RESPONSABLE HSE

Missions :

- Prise en charge des exigences légales et réglementaires en matière de SIE.
- Coordination, suivi et reporting inter agences de la fonction SIE
- Supervision, contrôle et compte rendu sur les activités de surveillance et de gardiennage des sites de la société
- Montage et mise en forme du processus HSE
- Management et Pilotage du Processus de HSE.
- Mise en place du plan HSE. Pilotage de la veille réglementaire HSE et garantie de son application.
- Conception et confection d'indicateurs HSE et tableaux de bord
- Gestion et suivi des tableaux de bord HSE.
- Vulgarisation, Formation et sensibilisation autour du processus HSE

Profil :

- Ingénieur en HSE /Ingénieur contrôle qualité et normalisation/Hygiène et sécurité industrielle
- Formation supérieure en hygiène, sécurité et

environnement.

- Expérience minimale 02 ans
- Expérience sur un poste similaire souhaitée
- Dynamique
- disponible

Lieu de travail :

Alger

Référence : emploipartner- 1409
Poste : Emploi Partner recrute pour FILTRANS SPA UN DIRECTEUR DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE (CADRE DIRIGEANT).

Missions :

- Rattaché au président directeur général, vous encadrez l'équipe de la direction de l'administration générale, missions sont les suivantes:
- Assister le président Directeur Général dans la mise en œuvre des décisions de gestion, de coordination et de développement des activités relevant de son domaine de compétence ;
- Manager la direction, concevoir, proposer et mettre en œuvre les orientations stratégiques de ses différents services.
- Veiller au respect des règles juridiques de fonctionnement de l'administration et contribuer à l'amélioration des procédures internes de l'entreprise.
- Garantir la qualité juridique des actes de la société, participer à la rédaction de dossiers et d'actes administratifs transversaux en lien avec les services.
- Assurer une veille juridique, apporter un conseil aux services, alerter sur les risques juridiques et de contentieux dans l'entreprise.
- Superviser les procédures contentieuses, mesurer les enjeux et proposer des orientations.
- Supervise et contrôle la gestion des agences.
- Garantir l'organisation et le suivi des différents services et superviser le pré-contrôle de légalité des actes.
- Supervise et contrôle la Gestion du patrimoine de l'entreprise.
- Assurer le bon fonctionnement de la gestion des moyens généra

Compétences :

- Niveau universitaire exigé et âgé de 45 ans au maximum
- Vous avez également des connaissances approfondies en législation et droit du travail
- Vous connaissez le fonctionnement et les procédures administratives
- Expérience d'au moins 5 ans dans un poste similaire
- Bonnes capacités de rédaction (français et arabe), l'anglais serait un plus
- Maîtrise parfaite de l'outil informatique
- Autonome, réactif et doté de fortes aptitudes rédactionnelles et relationnelles
- vous faites également preuve de qualités d'analyse, de synthèse et avez le sens du service public
- Bon manager, disponible et à l'écoute de vos agents, vous savez piloter une équipe pluridisciplinaire.

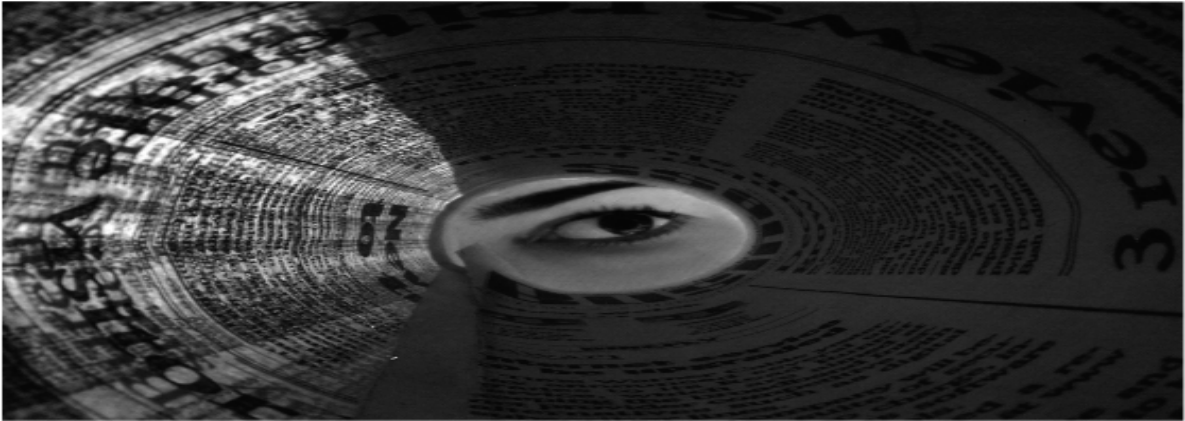
Lieu de travail :

Alger

Comment répondre à nos annonces

Si l'une de nos offres d'emploi retient votre attention, faites-nous connaître vos motivations en nous adressant un C-V avec photo + lettre de motivation en précisant votre réel intérêt pour ce poste, par mail, en vous rendant sur notre site :

www.emploipartner.com
Tel : 021 680 296/021 687 086
Fax : 021 298 595



L'INFO, RIEN QUE L'INFO

Adresse : 26, rue Didouche Mourad, Alger
Rédaction, Tél./Fax : 021.63.79.16, Tél : 0770.32.44.66, E-mail : redaction@lemidi-dz.com
Publicité : Tél./Fax : 021.63.79.14 publicite@lemidi-dz.com

ETUDE NOTARIALE DE BEN AKNOUN
Code 3124
Maître MERABET NABILA 64 cité des Moudjahidine

SARL “LYNAL”
Capital 100.000 DA
-Siège social : 25 rue Dar Naama EL-BIAR - ALGER

DISSOLUTION DE SOCIÉTÉ

Aux termes d'un acte établi en l'étude le 13/05/2013, enregistré, il a été procédé à la dissolution de la Société à responsabilité limitée portant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : SARL “LYNAL”
Liquidateur : Monsieur ZENOUNE Mohamed est nommé en qualité de liquidateur avec les attributions conférées par la loi.

Siège de la liquidation : 25 rue des Frères El Hachemi EL BIAR- ALGER

Le dépôt légal auprès du Centre national du registre du commerce sera effectué.
Pour avis, le notaire

Midi Libre N° 1873 | Mardi 14 mai 2013 - 240/13

Mots Fléchés N°1676

embrouillai bloqueront	↓	résider sorcellerie	↓	statuée luta	↓	encore déchirer	↓	bramete beaux exploits sportifs	↓	puissantes	↓	soustrait en tenue d'Ève	↓
porteur	→									voie urbaine jeunes étudiants	→		
stagner	↓							arme de poisson note de oie	↓				façon- nées
pouffera	→				hardiesse débris	→						débâ- tante	
signe de portée	↓		parodie déquerront	→				devis téméraire atome positif	↓				
se laisse tomber (s')	↓	ourlets passa tout près	→				arête rouge échouais	→			degré musical petit nauire	→	
absurde la part de phaon	→					indium aillabo	↓	fil de tars rien	→				
fruit à huile	→				classé	→			emploi théâtral unités de solerie	→			
verdettes	↓					réinstal- les (te) beaux naillons	↓						
				suintant lombes	→					note de fin terre ferme	↓		corps céleste
feras le fier	↓		métal de batée petits parasites	→	habitudes saoées voies d'accès	→					sicle de société vouit	→	
								trains- sas ennulera	→				
titre boursier passant par	↓							mauvaise odeur délassé	↓				
				feras du tort luste	→					sainte de l'agenda ilote	→		
	demeu- rées	→								qarrotter arène de oatcheur	→		
concorde traces	↓				souhaites union eu- ropéenne	→							
rétro- grades	→											disposé	↓
rénu	↓					art du papier plû brachne	→					pareil mais raccourci	→
étalle de mer	→				posture de yoga	→			discours inutile	→			

SUDOKU

N°1669

SOLUTION SUDOKU

N°1668

SOLUTIONS MOTS

FLECHES 1668

2	6						8	
		4		2			1	7
1		5		7	9		2	6
			5			9		1
				9		6	3	2
		9		4				5
	4				1			
		3		5	7			
5				8			6	4

1	3	4	9	6	2	7	8	5
8	5	9	4	7	1	3	6	2
2	6	7	8	5	3	9	4	1
5	4	3	6	1	8	2	9	7
6	7	1	2	9	4	8	5	3
9	2	8	7	3	5	4	1	6
3	8	2	5	4	6	1	7	9
7	1	6	3	8	9	5	2	4
4	9	5	1	2	7	6	3	8

I	D	E	U	S	D	R						
A	L	L	E	G	R	E	S	S	E	E	T	E
L	I	B	E	R	T	A	I	R	E	S	C	
R	U	M	I	N	E	R	T	A	P	O	T	A
M	I	N	E	R	A	L	E	A	L	E		
G	I	T	E	A	N	A	A	T	E	L	E	
N	E	R	F	G	I	F	L	E	S	R		
F	A	R	A	V	E	N	O	R	F	A		
T	A	R	S	E	E	C	R	A	S	A	I	
R	I	S	E	T	T	E	A	S	P	I	S	
O	F	U	I	T	E	S	B	O	N			
A	N	C	R	E	R	A	S	P	A	R	E	R
H	E	U	I	T	A	L	I	E				
T	R	A	N	S	I	E	B	A	S	S	I	N
U	R	E	E	S	L	A	C	E	N	I		
P	A	G	E	S	A	U	T	E	R	O	N	T
D	E	S	S	U	S	T	R	A	V	E	E	
D	E	R	T	E	S	T	E	S	A	N		
A	R	A	U	R	N	E	L	O	T			
B	R	I	E	F	E	R	T	U	Y	E	R	E
U	T	F	R	A	C	E	S	S	E	S		

Les zones cérébrales activées par les chatouilles identifiées

Dans le cadre d'une nouvelle étude suisse et allemande, des chercheurs ont identifié les zones du cerveau activées par le rire provoqué par des chatouilles. Elles sont différentes de celles stimulées par un rire volontaire.

Même rigoler peut faire avancer la science ! Récemment, des chercheurs allemands et suisses se sont penchés sur les mécanismes neuronaux qui régissent le rire provoqué volontairement ou spontanément sous l'effet de chatouilles. Pour ce faire, ils ont analysé par IRM, le cerveau de cinquante volontaires, hommes et femmes.

Dans un premier temps, ils leur ont demandé de rire volontairement pendant qu'ils observaient les réactions de leur cerveau. Puis dans un second temps, ils ont chatouillé leurs volontaires afin de voir ce qui se passait dans leur encéphale lorsque ces derniers riaient. Les résultats, à paraître en juin dans la revue Cerebral Cortex, se présentent ainsi sous la forme de cartes qui décrivent l'activité cérébrale des sujets en temps réel. Grâce à ces documents, les neurologues ont pu identifier les zones du cerveau activées pour chaque situation : le rire volontaire et le rire provoqué par les chatouilles. Or, celles-ci ne seraient pas exactement les mêmes. En effet, les conclusions des chercheurs indiquent que dans les deux cas, le lobule



rolandique est activé. Cette région, située dans le cortex primaire est impliquée dans les mouvements du visage à l'instar d'autres réactions émotionnelles vocales

comme les pleurs.

L'hypothalamus activé en cas de chatouilles

Néanmoins, lorsque le rire est provoqué par les chatouilles, l'hypothalamus s'active également. Cette aire régit de nombreuses fonctions et particulièrement des réactions viscérales impliquées dans l'anticipation de la douleur. Le rire volontaire lui engendre l'activité du noyau accumbens, connu pour être la zone cérébrale au centre du plaisir. Ces résultats confirment ainsi comme le supposaient déjà les chercheurs, qu'il existe des types de rire différents même à l'échelle organique et que le rire par chatouilles est tout aussi complexe que les autres.

Parallèlement à cette recherche, d'autres scientifiques allemands ont mené des travaux comparables mais basés sur la perception du rire. Ils ont ainsi constaté que la réaction cérébrale d'une personne qui entend un rire dépendait du type de ce dernier, selon l'étude publiée dans PLoS ONE. Elle ne serait ainsi pas la même en fonction de s'il s'agit d'un rire "social" ou d'un rire par chatouilles par exemple.

Des plantes bioluminescentes pour remplacer les lampadaires ?

Des scientifiques en Californie ont réussi à créer une plante qui brille dans le noir. En injectant certains gènes issus de l'ADN de luciole ainsi que de ver luisant dotés chacun de bioluminescence, ils espèrent fournir une nouvelle source d'énergie naturelle en guise d'éclairage.

Remplacer votre vieil allogène par une plante afin d'éclairer la pièce sera bientôt chose possible à en croire Kyle Taylor et Anthony Evans de l'Université de Cambridge. En effet, les Américains ont récemment réussi à créer une plante lumineuse qui peut être visible dans le noir. Grâce à cela, le projet "Glowing Plant" a pu voir le jour !

Les scientifiques désirent proposer une alternative naturelle à l'éclairage électrique. Au cours de leurs travaux, ils ont en fait prélevé des enzymes brillantes "luciférine" présentes chez la luciole ou dans d'autres bactéries et étant à l'origine du processus de luminescence. A l'aide d'un logiciel, le "Genome Computer", ils ont ainsi pu séquencer l'ADN des gènes responsables de la production de ces enzymes.

Ces résultats ont alors été envoyés en laboratoire. Puis les gènes obtenus ont été plongés dans un liquide bactérien capable de transférer à la plante ces propriétés luminescentes. Résultat : une fois placée dans le noir, la plante irradie d'une lumière jaune-vert particulièrement brillante !

Une expérience à étendre sur d'autres végétaux

Devant de tels résultats, un appel aux dons a été lancé et une large campagne baptisée "Kickstarter" a démarré, elle devrait se finir le 7 juin. Déjà 5.000 personnes se sont manifestées et soutiennent le projet et 243.000 dollars ont été récoltés, soit bien plus que les 65.000 espérés. Ceux qui souhaitent aider se verront remettre une plante lumineuse ou la possibilité de l'acheter avant tout le monde. Désormais, les scientifiques espèrent donc poursuivre l'expérience sur des arbres. La plante cobaye utilisée reste pour le moment l'Arabidopsis. Un végétal faisant partie de la famille de la moutarde qui ne présente pas un risque de s'étendre dans la



nature et qui est facile à expérimenter. Une tentative sur des roses, faciles à commercialiser est également envisagée. Mais cette expérience n'est en vérité pas la première en la matière.

Une idée née dans les années 80
En 1986, déjà, des chercheurs avaient fait naître une plante de tabac lumineuse et

en 1989, les gènes de la luciférine étaient séquencés. 2013 voit donc la continuité de ces travaux entamés dans la même optique. Nous sommes bien loin de l'éclairage à la bougie de nos aïeux ! Et peut-être à une prouesse de taille : voir un jour les rues éclairées par les plantes, voire les arbres qui la jonchent.

L'encyclopédie

DES INVENTIONS

AROBAS

Inventeur : Inconnu Date : Moyen-Âge Lieu : Inconnu

Le signe arobas @ fréquemment utilisé de nos jours dans les adresses courriels, existe depuis le Moyen-Âge. L'arobas servait aux commerçants pour la vente à l'unité. En 1972 Ray Tomlinson a décidé de s'en servir dans les adresses courriels. Ce choix s'est porté sur ce symbole étant certain de ne pas le retrouver dans le nom d'un internaute ou dans un nom de domaine, donc le séparateur idéal.



JE HAIS LES ENFANTS



22h35



Florence a mené sa vie en portant sur ses épaules ses problèmes et ceux des siens. Mariée depuis douze ans, elle a toujours veillé au bien-être de sa famille. Mais voilà, une certaine lassitude s'empare de cette mère modèle. Le bruit, l'agitation des enfants, l'attitude de son mari : Florence ne supporte plus de vivre en cage. Elle demande un peu plus de liberté, un peu plus de temps pour elle. L'amour qu'elle porte à sa tribu n'est pas en cause. Florence veut juste pouvoir souffler. Ce comportement surprend son petit monde. Ses velléités d'indépendance ne sont pas toujours bien comprises. Pourtant, Florence doit imposer ses vues si elle veut sauver son mariage...

OUT OF TIME



22h35



Matt Lee Whitlock est le chef de la police de Banyan Key, en Floride. Depuis qu'il est en instance de divorce d'avec Alex, qui travaille également dans la police, Matt néglige ses obligations professionnelles. D'autant qu'il est récemment tombé amoureux de la belle Ann. Un bonheur qui s'assombrit lorsqu'elle lui annonce qu'elle est atteinte d'un cancer. Tous deux se rendent chez un médecin qui leur explique qu'un traitement existe, mais qu'il coûte très cher. Afin de financer les soins, Matt décide de subtiliser une mallette pleine d'argent qui doit servir de preuve au cours d'un procès. Mais, alors qu'il se rend chez Ann, Matt découvre deux corps calcinés. Il se retrouve au cœur d'une affaire de meurtre...

MON BEAU MIROIR



23h05



Au cœur de l'hôpital Saint-Louis à Paris, dans le service de chirurgie plastique, reconstructrice et esthétique, et de soins aux grands brûlés, le professeur Maurice Mimoun écoute, aide, guide ses patients et reconstruit les visages et l'image de soi. Pendant plusieurs mois, la réalisatrice suit le parcours de différentes personnes qui se font opérer du visage, durant les étapes qui constituent une opération de chirurgie, reconstructrice ou esthétique.

MAIS QUI A TUÉ PAMELA ROSE ?



20h35



Un crime est commis dans une petite bourgade tranquille des Etats-Unis. La victime était une jeune stripteaseuse, Pamela Rose. L'enquête est confiée à deux agents du FBI, qui se voient contraints de collaborer, bien que leurs caractères et leurs valeurs morales diffèrent considérablement. Ainsi, tandis que Bullit emploie des méthodes de travail plus que douteuses, Riper, en revanche, est honnête et consciencieux. Menant tant bien que mal des investigations dans la bourgade en deuil, les deux enquêteurs rencontrent une certaine Ginger, qui était, semble-t-il, la meilleure amie de la défunte. La jeune femme a l'air de dissimuler des informations qui pourraient s'avérer précieuses...

LA SELECTION
DU MIDI LIBREFAST AND FURIOUS :
TOKYO DRIFT

22h30



Le jeune Sean Boswell voue une passion sans limite aux voitures de sport trafiquées et aux courses urbaines. Ce genre d'activité ne manque pas de lui attirer les foudres de la police californienne. Condamné après un accident, sa seule alternative à la prison est d'accepter la tutelle de son père, un militaire de carrière basé à Tokyo. Dans la mégapole japonaise, Sean découvre un monde qui lui est encore plus étranger. Il se sent complètement exclu, jusqu'au jour où un ami, Twinkie, l'initie au drifting, le plus dangereux des rodéos urbains. Pour sa première course, Sean doit affronter le « roi du drift »...

SUR LA ROUTE



20h45



Au lendemain de la mort de son père, Sal Paradise, apprenti écrivain new-yorkais, rencontre Dean Moriarty, jeune ex-taulard au charme ravageur, marié à la très libre et très séduisante Marylou. Entre Sal et Dean, l'entente est immédiate et fusionnelle. Décidés à ne pas se laisser enfermer dans une vie trop étriquée, les deux amis rompent leurs attaches et prennent la route avec Marylou. Assoiffés de liberté, les trois jeunes gens partent à la rencontre du monde, des autres et d'eux-mêmes.

UN AIR DE STAR



20h50



Chaque semaine, huit personnalités, parmi lesquelles Natasha St-Pier, Amaury Vassili, Nicoletta, Jérôme Anthony et Delphine Chanéac, prennent l'apparence des plus grandes stars de la chanson. Ils interprètent leurs tubes les plus emblématiques et sont jugés par un jury composé de trois professionnels selon plusieurs critères comme le chant, le style et la crédibilité. A l'issue de la soirée, les trois candidats ayant obtenu les meilleures notes remportent 3 000, 2 000 et 1 000 euros pour les associations caritatives dont ils défendent les couleurs. Pour les autres, rien n'est perdu car tous retenteront leur chance la semaine suivante. Lors de la grande finale, les votes des téléspectateurs seront pris en compte et permettront au grand gagnant de récolter 15 000 euros pour son association.

LES EXPERTS - LA FEMME
QUI EN SAVAIT TROP

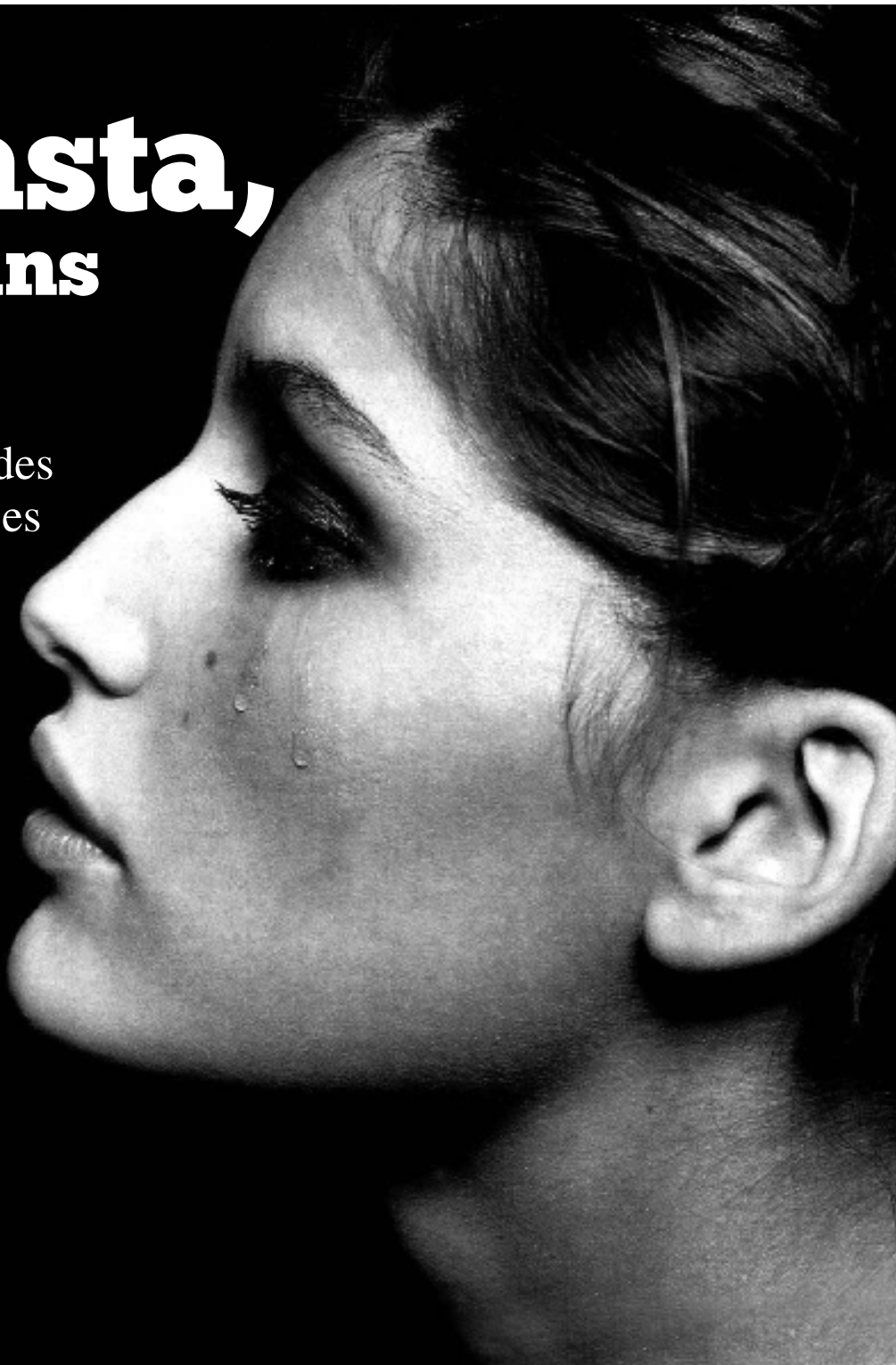
22h35



Deux campeurs signalent à la police la présence de trois squelettes à l'orée d'une forêt. Ce sont les restes d'un homme et de deux femmes qui ne semblent pas avoir été tués sur place. L'analyse des corps par Al révèle leur identité. Il s'agit d'un avocat et deux de ses employées. L'homme de loi est une connaissance de Catherine. Il défendait une de ses amies, Laura Gabriel, qui se sentait menacée par son mari.

Laetitia Casta, elle a fête ses 35 ans

Laetitia Casta fait aujourd'hui partie des stars les plus convoitées. Elle a fêté ses 35 ans et elle reste toujours aussi étincelante, elle qui a révolutionné le milieu du mannequinât avec sa silhouette harmonieuse.



Selma Blair, sur la plage avec son fils pour la Fête des mères



Sous le soleil de Malibu, Selma Blair a décidé d'aller s'éclater à la plage avec son fils Arthur pour la fête des mères. Après avoir déserté quelques temps les plateaux de cinéma, elle a retrouvé du travail grâce à la série *Anger Management*.

Amaury Nolasco

il s'éclate
à Paris !

Les clients de l'établissement *Titty Twister* dans le 8e arrondissement de Paris, ont eu la chance de croiser l'acteur Amaury Nolasco, venu taquiner les boules de billard en compagnie de ses proches.



Horaires des prières pour Alger et ses environs	
Fadjr	03h29
Dohr	12h44
Asr	16h33
Maghreb	19h50
Icha	21h22

MIDI LIBRE met à la disposition de ses lecteurs deux numéros pour signaler une éventuelle absence du journal dans leurs quartiers.

0777.10.49.42

0550.18.37.57

"SAT-SLEEVE"

Un nouveau support pour transformer les smartphones en téléphones satellitaires

Une nouvelle technologie liée à la téléphonie mobile par satellite (Thuraya) sera lancée incessamment par Algérie Télécom Satellite (ATS), a-t-on appris auprès de cette dernière.

En marge de la 14^e édition du Salon international du futur technologique (Siftech), ouverte lundi à Oran, la directrice de communication d'ATS, Louiza Ferhat, a indiqué à l'APS que cette nouveauté consiste en l'utilisation d'un smartphone à l'aide d'un accessoire ou support appelé "Sat-Sleeve" et devient un téléphone mobile satellitaire.

"Nous sommes en train de finaliser ce produit et nous le mettrons incessamment sur le marché", a-t-elle dit.

Le "Sat-Sleeve" est un adaptateur satellite avec batterie intégrée pour iPhone qui permettra de bénéficier de la couverture satellite de Thuraya couvrant la planète via Internet.

ATS propose une gamme de produits d'une très haute technologie, le téléphone IP, la station marine, ainsi que le modem IP, qui assure une connexion sans fil à l'aide d'un petit appareil placé à l'extérieur pour capter le satellite. L'utilisateur disposera ainsi d'une connexion sur son laptop.

Le même établissement offre également des solutions Vsat pour les réseaux d'entreprises. Ces solutions permettent une connexion à large bande, "fiable, économique et sécurisée quel que soit l'emplacement du client et indépendamment de l'infrastructure terrestre", a précisé



Louiza Ferhat. "Nous proposons, à cet effet, de la visioconférence, de la géo-localisation, Internet haut débit par satellite, la télé-médecine, la VOIP (voix sur IP), un réseau privé virtuel (VPN) et autres solutions », a-t-elle ajouté.

Aussi, ATS met à la disposition de ses clients un système destiné à la gestion et suivi de flottes par GPS depuis n'importe quel PC connecté à Internet.

Il permet de suivre et de localiser un véhicule en temps réel, en intervalles de temps prédéterminés, ou en temps différé, selon le choix du gestionnaire. " Il existe une demande très importante sur la géo-localisation en Algérie. C'est la solution la plus demandée ", a-t-elle ajouté.

SUITE À DES TRAVAUX DE LA SEOR À ORAN

Des quartiers à Boutlélis et à Aïn El Turck privés d'eau



L'alimentation en eau potable sera suspendue, depuis hier, dans les daïrates de Boutlélis et Aïn El Turck, durant 48 heures, a-t-on appris auprès de la Société de l'eau et de l'assainissement d'Oran

(SEOR). Cette coupure se poursuivra jusqu'à la fin des travaux de renouvellement de canalisation des réseaux secondaires ainsi que le branchement des compteurs dans certains foyers d'habitations au niveau des communes de Boutlélis, d'Aïn El Kerma, ainsi que de certains îlots des agglomérations urbaines d'El Ançor et de Bousfer, relevant de la commune d'Aïn El Turck, selon un communiqué de la SEOR.

D'autre part, une autre perturbation de l'alimentation en eau potable est prévue ce jeudi dans certains quartiers de la ville d'Oran pour une durée de 72 heures.

Cette perturbation est due à des travaux de pose des vannes de sectionnement et raccordement amont et aval sortie du réservoir 2x50.000, selon la SEOR.

La coupure doit durer 72 heures et l'alimentation des quartiers touchés se fera dès l'achèvement des travaux, ajoute-t-on de même source.

Décès de Nassima Hablal, ancienne secrétaire de Abane Ramdane

Nassima Hablal, ancienne secrétaire de Abane Ramdane est décédée mardi à Birkhadem (Alger) à l'âge de 85 ans, a-t-on appris auprès de ses proches.

Nassima Hablal, également agent de liaison de Abane avec Aissat Idir entre autres, a commencé ses activités dans des réseaux pour soigner, vacciner et alphabétiser les familles algériennes pauvres, juste avant le déclenchement de la révolution en 1954.

Elle fut l'une des premières militantes du mouvement national où elle activait déjà dans les cellules de l'organisation féminine du Parti du peuple algérien (PPA).

Elle était en contact avec Abane Ramdane quant celui-ci est arrivé à Alger et s'est installé au Ruisseau (rue Hélène Boucher, actuellement Rabah Takdjourt). La défunte s'occupait au début de la révolution de travaux de propagande, elle tapait des tracts chez elle et les tirait chez les Européens qui soutenaient le Front de libération nationale (FLN).

Nassima Hablal, permanente à l'Union



générale des travailleurs algériens (UGTA), assurait également la frappe du journal *El Moudjahid* ainsi que celle de l'organe syndical *L'ouvrier algérien*.

Sa maison fut choisie par le FLN pour servir de lieu de réunion et de contacts avec Abane Ramdane.

Elle fut arrêtée le 21 février 1957. Elle avait subi d'atroces sévices dans plusieurs centres de torture.

Elle fut condamnée, lors de son procès, à cinq ans de prison. La défunte sera inhumée dans l'après-midi du mardi au cimetière de Birkhadem.

PRÉVENTION DES DROGUES

Installation de la commission chargée de l'élaboration du projet du prix national

La commission nationale chargée de l'élaboration du projet d'institution du prix national des jeunes de la prévention des drogues a été installée lundi à Alger.

La commission devra, dans un délai d'un mois, formuler des propositions relatives au projet d'institution du prix national de la prévention des drogues, a indiqué le secrétaire d'Etat chargé de la Jeunesse, Belkacem Mellah, qui présidait l'installation de la commission composée de représentants de plusieurs secteurs et du mouvement associatif.

L'activité de la commission sera ponctuée par des rencontres de sensibilisation aux moyens de prévention des drogues au niveau des établissements éducatifs, de jeunes et universitaires et ouverte à l'ensemble des catégories outre la participation des associations concernées.

Le secrétariat d'Etat chargé de la Jeunesse accorde un intérêt particulier à la question de la prévention des drogues au regard de l'importance qu'elle revêt à travers des programmes de coordination avec

le mouvement associatif.

M. Mellah a précisé, à ce propos, que le projet d'institution du prix national des jeunes compte parmi 16 autres projets issus des réunions de la commission interministérielle sur les jeunes.

A travers ce prix, le secteur s'emploie, a-t-il dit, à la promotion des opportunités de participation des jeunes aux différentes phases des programmes de prévention des drogues, à commencer par la proposition à l'exécution et l'évaluation des projets réalisés dans ce domaine.

Il a souligné dans ce sens, que ce prix est de nature à valoriser la participation des jeunes à cette prévention qui vise l'amélioration de la vie et de la santé du citoyen.

M. Mellah a affirmé que ce prix bi-annuel sera décerné après concours des projets de jeunes dans le domaine de la prévention des drogues dans une wilaya donnée. A cet effet, des jurys de wilaya et régionaux seront formés en fonction de l'activité et du thème du prix. Le 26 juin 2013 a été fixée date du lancement officiel du projet.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE SPÉCIAL

Pluies orageuses et rafales de vent dans plusieurs wilayas

Des pluies orageuses assez marquées accompagnées parfois de rafales de vent affectent depuis, hier, plusieurs wilayas du pays, a indiqué un bulletin météorologique spécial (BMS) de l'Office national de météorologie (ONM).

Les wilayas concernées par ses pluies sont, Sidi Bél-Abbès, Saïda, Tiaret, Mascara, Relizane, Chlef, Tissemsilt, Aïn Defla, Médéa et Tipaza, où la validité du

bulletin est fixée à partir de mardi à 15h jusqu'à mercredi à 9h.

Les cumuls estimés atteindront ou dépasseront localement 50 mm. Pour les wilayas d'Alger, Boumerdès, Tizi-Ouzou, Bouira et Blida, la validité expirera mercredi à 12h, selon le BMS qui précise que les cumuls atteindront ou dépasseront localement 30 mm pour ces régions.